

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
I. Problématique.....	9
II. Méthodologie.....	23
III. Présentation de la communauté rurale de Diacounda.....	30
IV. Dynamique frontalière, développement local et coopération décentralisée : un facteur d'intégration sous régionale.....	47
CONCLUSION.....	67

Introduction Générale

La construction de l'intégration et de l'unité de l'Afrique figure parmi les priorités les plus hautes de l'agenda politique des Etats africains. L'effort entamé à cet égard dès 1963 avec la mise en place de l'Organisation de l'Unité Africaine, a été poursuivi en 2002 par l'évolution de l'Organisation de l'Unité Africaine en Union Africaine. Mais cet effort est resté largement au niveau des Etats. Les populations africaines n'ont pas réellement été parties prenantes de ce mouvement dont l'impact tarde à produire des effets concrets sur l'amélioration de leur vie quotidienne.

Partir des collectivités c'est-à-dire des espaces de vie des populations africaines permet de construire une vision d'ensemble de l'Afrique qui prend racine sur les réalités vécues par les populations et les communautés locales. Cette perspective inscrit la mise en mouvement de la dynamique d'intégration et d'unité du continent non plus exclusivement au niveau des Etats, mais également et davantage au niveau des collectivités locales, le niveau de gouvernance publique le plus proche des populations. De cette manière la réflexion tend à déplacer le curseur de la conception de l'unité du continent d'une Afrique des Etats-Nations à une Afrique des Peuples.

Une telle orientation signifie clairement l'option pour le dépassement des frontières héritées de la colonisation comme condition de participation de l'Afrique au monde de demain qui sera, en grande partie, un monde de grandes régions comme cela s'esquisse sous nos yeux en Europe, en Amérique et en Asie.

Partir des territoires permet de construire une vision d'ensemble de l'Afrique. Les territoires ne sont pas que les paysages, ils ne se réduisent pas à un état de nature qui serait immuable et donné à priori. Les territoires se construisent à partir des populations qui les composent et de leurs structures sociales et historiques complexes. Les territoires conservent la mémoire des continuités et des ruptures des écosystèmes. Ils sont aussi porteurs des institutions et des pouvoirs qui se construisent à travers des infrastructures collectives de base qui demandent des lourds et des gestions complexes, depuis les communes jusqu'aux Etats et aux grandes régions. Partir des territoires permet de mettre au centre des préoccupations la prise en compte des réalités concrètes, celles que vivent les populations africaines, et des nécessités de préserver des économies endogènes et durables, les environnements et les écosystèmes.

La construction de l'Afrique passe par l'articulation de toutes les échelles de ses territoires, de l'échelle locale à l'échelle continentale en passant par l'échelle nationale et l'échelle sous

régionale. Toutes ces échelles sont pertinentes. L'hypothèse est que l'intégration et l'unité de l'Afrique passe par la mise en place d'un système territorial qui englobe toutes les échelles des territoires sans n'en nier aucune. Cette hypothèse confirme la complémentarité des territoires. L'Afrique des Etats est aujourd'hui la plus visible. L'Afrique des collectivités locales émerge comme un acteur majeur de la transformation et du développement du continent. L'Afrique des communautés économiques régionales est encore assez distante de la réalité vécue par les populations, même si son influence augmente progressivement. L'Afrique comme région du monde reste une fiction pour la majorité des Africains. C'est la perspective à enraciner dans le vécu des populations africaines, notamment en construisant l'intégration en partant du point de vue des collectivités locales.

La construction de l'espace africain passe par la dynamisation et la coordination du réseau des métropoles africaines. Trois villes africaines font partie des villes globales qui commandent la dynamique de la mondialisation. Le Caire, Lagos et Johannesburg. Elles constituent le premier niveau de l'armature urbaine de l'Afrique. Le deuxième niveau de l'armature urbaine est composé des métropoles économiques et politiques qui structurent les cinq sous-régions d'Afrique; ce deuxième niveau est composé d'une quinzaine de métropoles parmi lesquelles Maputo, Lusaka et Harare en Afrique australe ; Addis Abeba, Nairobi et Dar-es-Salam en Afrique de l'Est ; Kinshasa, Luanda et Douala en Afrique centrale ; Dakar, Abidjan et Accra en Afrique de l'Ouest ; Casablanca, Alger, Tunis, en Afrique du Nord. De la densité des relations de tous ordres entre les métropoles de ce niveau supérieur de l'armature urbaine du continent dépendront le rythme et la qualité de l'intégration de l'Afrique et son articulation positive à l'économie mondiale. Le troisième niveau comporte une vingtaine de villes millionnaires comprenant les autres capitales politiques et économiques des pays africains. Ce troisième niveau est celui de la construction des marchés régionaux et de leur articulation au marché mondial. Les autres niveaux de l'armature urbaine articulent l'espace urbain et l'espace rural et sont essentiels pour le développement des marchés locaux et nationaux.

L'Afrique est engagée dans un profond mouvement de démocratisation. Au-delà des apparences très chaotiques, le mouvement de longue période est celui de la démocratisation. La démocratisation se déploie aujourd'hui par grandes régions. Aux deux extrémités de l'Afrique, les nouvelles tendances s'affirment. En Afrique Australe, la fin de l'apartheid clôt la première phase de la décolonisation. En Afrique du Nord, le « printemps arabe » dans la région Maghreb et Machrek, en Tunisie et en Egypte, marque à la fois le caractère universel de la revendication pour les libertés, la nécessité de rénovation de la démocratie et les

difficultés des situations politiques dans la mise en place des nouveaux régimes. Le règlement et la prévention des conflits sont une nécessité pour la construction de l'Afrique. Ces conflits sont devenus un obstacle majeur au développement des Etats et de tout le continent. Il est rare que les conflits ne soient pas liés à l'exploitation de richesses naturelles ou à l'accès aux ressources naturelles ou aux ressources foncières. La carte des guerres en Afrique coïncide avec la carte des gisements miniers ou pétroliers. Les conflits quand ils ne sont pas suscités par des intérêts, le plus souvent extérieurs à l'Afrique, sont presque toujours instrumentalisés par eux.

Partir des territoires permet de rechercher une démarche nouvelle de prévention et de règlement des conflits. L'échelle africaine, celle des institutions de la sous-région, voire de l'Afrique sont nécessaires. Mais ces échelles ne peuvent être efficaces dans ce domaine que si elles gagnent la confiance des populations concernées par lesdits conflits. Les collectivités territoriales, du fait de leur position de proximité et de leur meilleure connaissance des réalités territoriales, méritent d'être directement associées dans la mise en œuvre de tout mécanisme de prévention des conflits qui se veut durable.

Dès leur accession à leur souveraineté internationale, les Etats de la sous-région ouest africaine ont opté pour une politique de regroupement dans le but de faire tomber les barrières érigées par les administrations coloniales. Ils avaient pour objectifs de doter de cadre de concertation pour la réalisation d'objectifs communs de développement et de se donner un réel élan pour construire et renforcer leur solidarité. Cet idéal est demeuré le fils conducteur de leur politique de coopération sous régionale tout au long de la dernière décennie.

La création d'organismes sous régionaux comme la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine(UEMOA), l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal(OMVS), le Comité Inter-états de Lutte contre la Sécheresse au Sahel(CILSS), l'Autorité du Bassin du Fleuve Niger etc., atteste la détermination des Etats ouest-africain d'œuvrer ensemble et de s'engager dans la voie d'une véritable intégration.

Toutefois, malgré l'affirmation par l'Organisation de l'Unité Africaine(OUA) du principe de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation, les frontières ont été à tous égards des entraves à cette politique commune des Etats. Elles ont continué à être des lignes névralgiques donnant naissance à la plupart des conflits et contestations territoriales. La volonté de mettre un terme à ces contestation et la nécessité d'adopter une politique de coexistence pacifique

pour maintenir entre les peuples un climat de paix, ont conduit ces Etats à créer des cadres de coopération frontalière.

Ainsi les espaces frontaliers, des zones de contacte, d'échange et de partenariat entre les populations, les opérateurs économiques, et les autorités administratives des deux côtés des frontières, est un défi que les collectivités décentralisées doivent relever par la dynamique de l'intégration sous régionale.

Il s'agit de concevoir les relations de bon voisinage dans une nouvelle perspective qui est celle de pays frontières.

Le concept de pays frontières ouvre un vaste champ d'opportunités de renforcement des relations intercommunautaires transfrontières de développement de l'intercommunalité transfrontière, d'aménagement du territoire des zones frontalières et de coopération décentralisée frontalière. C'est dans ce sens que le concept de zones frontalières est une chance importante de gestion pacifique des frontières des Etats et de réussite de l'intégration sous régionale.

Avancer sur la voie de l'intégration exige un engagement politique indéfectible et des efforts intenses. Pour accélérer la réunification du continent en un bloc dynamique l'Afrique s'est dotée d'une nouvelle organisation -l'Union africaine- perçue comme l'instance qui hâtera le processus d'intégration tout en évitant les écueils du passé et en tirant avantage des atouts et des expériences positives. Il faudra que l'Union africaine résolve définitivement certaines questions institutionnelles. Pour doter l'Union africaine de fondations solides, il faudra :

Définir des orientations, des repères et des échéances précises. Un protocole sur les relations entre les communautés régionales et les structures associées permettra d'élaborer ces orientations et des points de référence sur les questions institutionnelles ;

Renforcer l'Union africaine et les communautés régionales en les dotant de ressources et d'autorité. Il faut donner une base financière solide à l'UA pour soutenir le processus d'intégration ;

Adopter un système de règles pour la mise en œuvre du programme d'intégration, de manière à faire appliquer les normes et les engagements en matière d'intégration à tous les niveaux ;

Élaborer un mécanisme rigoureux de coordination et de suivi pour surveiller les progrès de l'intégration.

Rationaliser les communautés régionales dont le grand nombre favorise la dispersion des ressources, freine le processus d'intégration du continent et met à mal les capacités et les ressources des gouvernements obligés de faire face à différents agendas et exigences.

I. Problématique

1. Contexte et justification

Les dynamiques d'intégration sous régionale ont été initiée en Afrique depuis les premières années des indépendances. En Afrique de l'ouest cette volonté s'est surtout exprimée du haut et même fait l'objet de construction institutionnelle. On note ainsi la présence de nombreuses organisations à dimension régionale ou sous régionale (CEDEAO, UEMOA, OMVS etc.) dont le but est de réaliser le projet d'intégration. Ces organisations conduisent des actions importantes en matière de réalisation d'infrastructures et de services sociaux de base qui demeurent toutefois peu connues des populations. Par ailleurs, les politiques d'intégration régionale sont faiblement prises en compte dans les stratégies nationales. De même, les collectivités territoriales sont à la marge de cette dynamique. Cependant, une attention sur les dynamiques des espaces périphériques révèle ce que les Etats n'ont pas réussi à réaliser, est en train de prendre forme d'une autre manière moins institutionnalisée certes mais portée par les populations. Ces nouveau « processus non fondés sur des politiques gouvernementales » sont à l'origine du « développement des dynamiques impulsées par des réseaux exploitant les disparités frontalières en tant que ressources. »¹

De toute évidence les acteurs qui sont parfois les plus déterminants ne sont pas les acteurs locaux. Ils ne sont d'ailleurs les seuls à tirer profit des avantages que génèrent les espaces frontaliers. Cette réalité pose une situation assez contrastée dans ces localités au dynamisme indéniable mais dont le niveau de développement en infrastructures, en équipements reste faible et dont la viabilité du cadre de vie laisse à désirer pour permettre de constituer de véritables leviers du développement local.

Mais la problématique du rapprochement ou d'intégration sous régionale ne remet-elle-pas en question les dynamiques frontalières ou transfrontalières locales ? Autrement dit la question frontalière ne constitue-t-elle-pas un obstacle dans l'intégration sous régionale ?

Ou encore n'y a-t-il pas lieu d'évoquer le concept de « pays frontière » ?

¹ Aurore RAUFAST(2004), Diawbé : un marché international à la recherche du développement local, essai de recherche DEA institut d'étude politiques, Pessac, 26pages.

La définition consensuelle retenue lors du séminaire sous régional sur le concept de «pays frontière» tenu à Sikasso est la suivante : le «pays-frontière» se définit comme un espace géographique à cheval sur les lignes de partage de deux ou plusieurs États limitrophes où vivent des populations liées par des rapports socio-économiques et culturels.²

La plupart des États de la sous-région ouest-africaine sont confrontés au défi de construire une société démocratique plus juste et de maintenir un climat de paix durable avec les autres États.

Cette exigence impose depuis un certain temps aux États la nécessaire implication des populations dans la gestion de la vie publique nationale et l'adoption d'une politique d'intégration plus réaliste.

Dans la traduction concrète de ces différentes politiques (décentralisation et intégration sous régionale), la question frontalière occupe une place de choix du seul fait qu'elle constitue des entraves à leur mise en œuvre.

A cet effet, le concept de «pays-frontière» est initié et proposé pour servir de réponse au souci d'aller vers une gestion commune des zones frontalières et une intégration de proximité des communautés frontalières.(séminaire de Sikasso, mars 2002)

Les dynamiques frontalières ou transfrontalières renvoient aux activités, aux flux, aux réseaux et aux changements qui sont observés au niveau de certains espaces aux caractéristiques et aux situations géographiques assez particuliers : les zones frontalières.

Les transformations qui sont observables dans ces zones peuvent être assimilées aux dynamismes des territoires : celles-ci rendent compte des changements des organisations territoriales et des forces qui les provoquent. Même si le mot « territoire » ne semble pas approprié dans ce cas de figure car l'espace en question n'étant pas une seule entité définie et circonscrite à la possession d'un seul Etat mais de plusieurs Etats : les espaces frontaliers étant la somme de plusieurs portions de territoires souverains.

« La notion de frontière est porteuse de paradoxe : elle pose à la fois problème à l'organisation du territoire. Les frontières ont en effet souvent été des espaces négligés et la plupart des conflits s'y développent avant de s'étendre au reste du pays. La géographie africaine n'est pas une justification de nations mais un enchevêtrement de territoires qui s'emboitent et se superposent. (LARES, 2000)

² Le concept de « pays frontière » dans le processus d'intégration sous régionale ouest-Africaine, Résultats du séminaire de Sikasso, 4-7 mars 2002

L'objectif est de créer de nouveaux cadres de dialogue autour de la question de la gestion des frontières. Grace à de telles évolutions les zones frontalières deviendront véritablement des zones de souveraineté partagée. »³

Les frontières sont ainsi des faits géographiques majeurs. Leur érection en un lieu entraîne une série de changement dans la perception et les relation à l'espace des sociétés ou groupes humains directement concernés. Le tracé d'une frontière influence de façon positive ou négative, légère ou accentué, l'organisation de l'espace ou des espaces qui lui sont contigües. Ainsi autour des lignes ou zones frontalières naissent et se développent des espaces caractéristiques de la dynamique des frontières.

L'émergence des espaces frontalières ou transfrontalières a suscité de nombreuses analyses qui ont cherché à mettre en exergue les mécanismes qui les régissent, leur mode de fonctionnement ainsi que leurs fonctionnalités. Pour IGUE. J. O.⁴ qui s'adonne un effort de typification des espaces frontaliers en Afrique de l'ouest, il y'a plusieurs sortes d'espaces transfrontaliers :

- Les espaces à faible dynamisme : ils sont constitués des franges septentrionales arides saharo-sahariennes.
- Les espaces dits alternatifs : ils sont actifs mais sans grands équipements et supports d'échange comme c'est le cas des villes ou collectivités locales frontalières, les marchés périphériques dynamiques, les magasins de stockages, les marchés parallèles de change, l'intensité de la vie de relations. Dans ces espaces dits alternatifs, les échanges transfrontaliers ne jouent pas véritablement dans la structuration de l'espace du fait que ces frontières sont des simples couloirs de passage et de trafic.
- Les périphéries nationales : elles se singularisent par leur structuration par une série de petites agglomérations, villes frontalières, espaces d'échanges, et de marchés autour desquels s'organise une véritable vie des relations. Ce sont des régions frontalières dynamiques. Elles existent là où il y'a des possibilités de distributions fortes entre pays voisins...là où existe une grande solidarité de la population victime de la partition qui occasionne la mise sur pied de la frontière.

³Christel Alvergne : le défi des territoires : comment dépasser les disparités spatiales en Afrique de l'ouest et du centre, Paris, Karthala, 141-145pp.

⁴IGUE J. O. 1985 « impact du commerce transfrontalier sur l'approvisionnement des villes en produits alimentaires in nourrir les villes en Afrique subsaharienne, Paris, Altrsial, ENSIA, CRET, CRED... pp338-346

Cette typologie d'IGUE accorde une importance particulière au dynamisme des activités dans les franges frontalières. Cette manière de voir semble recouper la différenciation de STARY B. pour qui « ces espaces périphériques nationaux sont des espaces économiques qui s'articulent sur plusieurs Etats-nation. Ils s'appuient et sont régies par plusieurs éléments tels que les flux de produit passant d'un Etat à un autre en fonction et au gré des opportunités. Leur complexité explique sans doute le foisonnement d'expression qui sont mis en reliefs par les spécialistes pour le designer ou même les spécifier par rapport au reste du territoire des Etats »⁵

Ainsi en plus du dynamisme dont ils peuvent faire montre, les espaces frontaliers ou transfrontaliers se différencient par leur extériorité par rapport au reste des territoires nationaux. Dans ce contexte de la mondialisation et de la globalisation des flux, les espaces transfrontaliers sont le lieu d'émergence de processus locaux et localisés d'intégration économique et sociale par le bas. Ceux-ci se manifestent de plus en plus par le phénomène de mouvement migratoire des capitaux, des marchandises, des biens qui s'y déroulent de même que les mouvements productifs, les mouvements commerciaux spontanés qui sont l'œuvre de communautés liés par une solidarité plus ou moins commerciale, religieuse, ethnique etc. ce bouillonnement constaté peut être interprété comme un effort d'articulation des territoires à travers les échanges économiques sociaux.

Cependant les espaces frontaliers sont des espaces « virtuels » dont l'effectivité et la fonctionnalité sont plus que jamais établies. Leur dynamisme se lit dans les changements de la localisation d'activités, d'équipements, de populations globales, de catégories socioprofessionnelles etc. C'est aussi une manifestation de leur appropriation par les populations qui les vivent au quotidien, qui y exercent des activités, y produisent des richesses, y créent et y animent des mouvements et des flux les mettant, les mettant de fait en relation avec d'autres localités plus ou moins lointaines. Ce sont des espaces où s'expriment des formes « d'intégration par le bas » les populations concernées se souciant peu des limites des Etats-nations.⁶

⁵STARY Bruno, (1997) « De la rente agricole à la rente frontalière : niablé une petite ville ivoirienne à la Frontière du Ghana » in les petites et moyenne villes d'Afrique noire, Paris, Karthala, pp. 61-85

⁶Par Souleymane Diallo, Université Gaston Berger de Saint-Louis(Sénégal)-DEA de géographie : « Dynamiques transfrontalières et développement local urbain dans un contexte de décentralisation »

Ainsi la mise en œuvre du concept de «pays-frontière» pourra contribuer à renforcer la dynamique d'intégration sous régionale à travers l'instauration d'un cadre de partenariat mettant en synergie les efforts des États, collectivités locales, acteurs privés et organismes de coopération pour accélérer le processus d'intégration à travers la gestion concertée et commune des zones frontalières et la mise en œuvre de plans de développement.⁷

Un autre avantage pour l'intégration pourra être la mise en cohérence des politiques sectorielles pour un développement harmonieux de l'espace communautaire ouest-africain.

En somme la question de la frontière apparaît toujours dans l'observation du lieu entre dynamiques locales de production de services et processus de construction d'identités sociales. En général, les populations locales cherchent à stabiliser leurs identités.

Mais dans ce contexte de renouveau des politiques d'aménagement du territoire et d'intégration sous régionale, n'y a-t-il pas lieu de s'interroger sur le rapport décentralisation et intégration sous régionale ?

La décentralisation est un moteur de l'aménagement du territoire en tant qu'elle invite à une mobilisation des formes locales pour le processus de développement. Il convient alors d'organiser des solidarités qui assurent une compétition non destructrice entre collectivités locales pour l'accès aux ressources. Le partenariat entre collectivités locales ignorant les frontières, nécessite une redéfinition de l'aménagement du territoire. Il s'agit de contrôler la viabilité des territoires du point de vue à la fois démographique, écologique, sociopolitique..., de définir les zones de solidarité économique nationales ou transnationales. L'inscription de ces zones dans l'espace mondial de compétitivité permettra d'identifier les actions à mener pour améliorer les atouts. L'aménagement du territoire est alors une action de promotion du développement local en aidant à maximiser les avantages de ces zones de développement grâce à une synergie entre elles.

L'aménagement des grands bassins fluviaux est un autre chantier dans lequel la nouvelle politique d'aménagement du territoire pourrait soutenir le développement en facilitant un usage partagé et mutuellement bénéfique des cours d'eau transfrontaliers.

⁷ Le concept « de pays frontière » dans le processus d'intégration sous régionale ouest-africaine, résultats du séminaire de Sikasso 4-7 Mars 2002

Dans le compte rendu des débats sur l'aménagement du territoire, intégration régionale et décentralisation, Elong Mbassi⁸ estime que l'Afrique est divisée d'un coté en cinq territoires d'intégration avec l'UMA, la CEDEAO, le COMESA, le CEMAC et la SADEC. Ce sont des territoires pour lesquels les responsables africains reconnaissent que l'organisation du développement devrait passer par la structuration de ces sous territoires.

De l'autre côté, Mbassi estime que les collectivités locales qui entreprennent presque toutes d'avoir des plans de développement locaux et ces plans de développement locaux sont bâties sur une vision en moyen ou long terme de la collectivité qui va rencontrer d'autres plans de développement locaux contigus.

Il y'a ainsi en Afrique de l'ouest de nombreuses initiatives visant à évoluer vers une gestion concentrée des problèmes de l'aménagement du territoire entre les différents Etats. Les transports, l'enseignement et la formation ont été les secteurs privilégiés de cette politique. Mais l'absence de suivi a maintenu tous ces efforts au stade des « balbutiements ». L'une des conséquences dramatiques en est le repli identitaire que l'on constate aujourd'hui dans la sous-région.

John IGUE présente la manière dont l'Afrique se réorganise en blocs sous régionaux en montrant le décalage entre les pratiques et les formes institutionnelles d'aménagement qui font fit des populations et des conséquences de leurs actions. Parmi les présentations, celle concernant les pays frontières dont la reconnaissance pourrait donner lieu à des formes d'intercommunalité de part et d'autre des frontières. Cette stratégie de politique territoriale devrait faciliter l'intégration du territoire ouest africaine à partir de ses marges.⁹

Cependant « le processus d'intégration ne pourra se réaliser qu'au moyen d'une armature urbaine et rurale articulée » selon Amadou Diop.¹⁰

La contribution des collectivités locales dans l'intégration sous régionale revient à construire la sous-région à partir de ses territoires qui comporte deux déclinaisons : l'échelle des territoires et les dynamiques territoriales à chaque échelle et entre les différentes échelles. Les territoires s'organisent de plus en plus par la gestion efficace des services et des

⁸ Jean Pierre Elong Mbassi, coordinateur régional du PDM Afrique de l'ouest et du centre, Cotonou, Benin, intervention dans un débat sur l'aménagement du territoire, intégration régionale et décentralisation

⁹ John IGUE : intervention dans un débat avec le thème de l'intégration régionale, dynamique des territoires et mondialisation

¹⁰ DIOP Amadou : « Enjeu urbain et développement territoriale en Afrique contemporaine », Edition, Karthala, 2008, 173 pages.

infrastructures que l"évolution démographique et les migrations vont commander. Les grands équipements et les infrastructures de base forment l"ossature des espaces et dessinent leur organisation territoriale. Cette approche recouvre l"interrogation sur les nouveaux modes de développement et de transformation des sociétés africaines dans leurs différentes dimensions économiques, sociales, écologiques, culturelles, politiques et géopolitiques.

L"entrée par les territoires conduit à prioriser trois échelles : l"échelle des collectivités locales qui comprend les collectivités locales de premier niveau (communes, communauté rurale) et les collectivités locales de deuxième niveau (régions) ; l"échelle nationale des Etats ; l"échelle du continent africain qui comprend les cinq sous-régions et les instances continentales.

Partir du niveau local et des territoires locaux le niveau local est lié à l"idée de la proximité. C"est le rapport entre les populations et leur territoire, la manière dont les populations s"approprient le territoire, qui définit l"échelle du local.

La population locale est la référence de départ du niveau local. Au-delà des individus et des ménages, elle comprend les groupes et les différentes formes collectives. La structuration sociale est déterminante mais elle n"est pas exclusive. Elle se combine et s'enrichit des différentes représentations culturelles, linguistiques, religieuses, traditionnelles, etc. Les mobilisations et les adhésions en dépendent et construisent le niveau local. Partir de la population locale modifie en profondeur la conception de la transformation sociale. Les démarches de participation et de responsabilisation apparaissent comme une première étape du développement par le bas.

Le développement local donne son sens à la construction du niveau local. Le développement local doit encore gagner un statut d"alternative. Les collectivités locales et territoriales sont devenues aujourd'hui un des principaux opérateurs de développement. Le renforcement de l"économie locale et du marché local, de l'action des entreprises locales et du secteur de production populaire, dépendent largement de l'action des collectivités territoriales. La dépense publique locale, composée du budget des collectivités locales et des dépenses déconcentrées des administrations nationales, est un moteur de l'économie en même temps qu"elle répond aux besoins sociaux fondamentaux.

Comment construire l'intégration sous- régionale à partir des collectivités locales ? Cette interrogation mérite d'être posée dans la mesure où les collectivités locales et territoriales sous régionale, comme celles de l'Afrique et du monde entier, devront prendre en compte l'impact de la mondialisation, de l'urbanisation et de la démocratisation sur les différentes échelles de territoire et sur les relations entre elles. Elles doivent dès lors intégrer dans leur

vision politique la contribution essentielle des collectivités locales et territoriales pour améliorer la vie des populations et construire les bases d'une nouvelle citoyenneté. Cette nouvelle citoyenneté doit être plurielle : à la fois locale, nationale et africaine. Les collectivités territoriales devraient en conséquence adopter une stratégie nouvelle : partir du territoire local pour redéfinir les espaces nationaux et inventer la perspective de la sous-région et de l'Afrique.

Les collectivités locales et territoriales africaines n'ignorent pas l'importance des espaces nationaux. Ceci appelle le besoin d'un renouvellement de l'autorité publique héritée de l'ordre colonial. La souveraineté nationale sera actualisée par l'action citoyenne. La démocratisation participe à la construction de la confiance entre les populations et les institutions publiques, et peut prendre appui sur l'action économique et sociale de proximité et la participation citoyenne.

La dynamique d'intégration sous régionale gagnerait à la mobilisation et à l'action communale des milliers d'élus de tous les pays africains et à l'indispensable contribution de leurs collectivités locales dans cette dynamique de construction de la sous-région et de l'Afrique à partir du territoire.

Poursuivant dans ce même ordre d'idée, Toumany Mendy aborde aussi la problématique de l'intégration sous régionale dont la réussite dépend selon lui : «du succès des intégrations sectorielles sous régionale. L'aménagement du territoire, au-delà de ces aspects économiques, se présente comme un des principaux vecteurs du rapprochement des peuples africains qui conditionne l'avenir de l'union africaine. »¹¹

Pour étayer cette analyse, l'auteur propose une politique infrastructurelle supranationale qui englobe le sud du Sénégal notamment la région de Sedhiou, la Gambie et la Guinée Bissau.

C'est dans cette effervescence que « DIACOUNDA » (Sedhiou) sera élevée au rang de communauté rurale de plein exercice en 2009 suite aux deux dernières réformes administratives et territoriales de 1996 et 2002.

En effet le processus de décentralisation réamorcée et réaffirmée en 1996, a principalement pour objectif « de donner aux collectivités locales les capacités pour leur développement économique et sociale notamment en renforçant leur économie vis-à-vis du pouvoir central »

¹¹ Mendy Toumany : Aménagement du territoire et intégration sous régionale ouest-africaine, le harmattan, 2010, 168 pages.

(Aurore RAUFAST, 2004). Mais l'objectif constitue encore pour les collectivités locales frontalières à d'autres pays d'être un intermédiaire pour une meilleure intégration sous régionale. Cela dit que l'organisation administrative, territoriale et locale de la république du Sénégal est définie par le décret du 10 septembre 2008 fixant le ressort territorial et le chef-lieu des régions et départements. Ainsi le Sénégal comprend des circonscriptions administratives et des collectivités locales (14 régions, 150 communes, et 353 communautés rurales). De ce fait, le village de Diacounda, situé au sud du Sénégal dans la région de Sedhiou, département de bounkiling et dans la région naturelle de la Casamance, a été érigé en communauté rurale pour répondre aux principes de la décentralisation et renforcer les pouvoirs des élus locaux. Mais également favoriser la dynamique frontalière avec la Gambie en vue d'une meilleure intégration sous régionale entre le Sénégal et la Gambie.

La communauté rurale de Diacounda, avec son statut de collectivité locale est perçue non seulement comme une promotion et une occasion pour la nouvelle collectivité de prendre en charge son développement local mais également de se doter en infrastructures et équipements pour la conquête de son émergence. En effet Diacounda joue un rôle majeur de par sa situation et sa position géographique. Parce qu'elle constitue un point névralgique dans les relations d'échanges entre le Sénégal et sa voisine de la Gambie. Elle se singularise par la présence d'une activité frontalière très dynamique qui occasionne une économie locale frontalière forte. D'où son rôle en tant que collectivité dans le processus d'intégration sous régionale.

2. analyse conceptuelle

Dans cette thématique de la contribution des collectivités locales dans l'intégration sous régionale comme le cas de la communauté rurale de Diacounda, il est important de faire une analyse profonde sur les concepts essentiels du sujet comme :

Collectivité locale

Le Sénégal compte trois catégories de collectivités locales : la région, la commune et la communauté rurale.

Deux sources permettent d'appréhender la signification, l'organisation des collectivités locales. Ce sont d'abord la doctrine qui s'est prononcée sur les conditions juridiques et objectives de la décentralisation territoriale et, ensuite l'interprétation du principe de la libre administration des collectivités locales. Ce sont :

- La personnalité juridique : les collectivités locales sont titulaires de droits et d'obligation. Ce sont des personnes morales de droit public. C'est pourquoi il ne peut y avoir décentralisation sans personnalité morale ou juridique.
- L'existence d'affaires propres peut s'appliquer à des groupements autres que les collectivités locales. Mais ici il s'agit de la distinction entre intérêts nationaux et intérêts locaux qualifiés d'affaires locales. La désignation des dites affaires découle de la loi au Sénégal. On parle également à ce propos de compétences. L'on peut retenir à ce propos les compétences générales (article 3 CCL) et les compétences transférées.
- L'existence d'une indépendance par rapport au pouvoir par rapport au pouvoir central, l'indépendance doit s'entendre dans le sens où il ne peut y avoir décentralisation si à tout moment le pouvoir central peut intervenir dans les affaires locales pour en modifier le sens.
- Enfin, l'existence d'un pouvoir de décision qui est la reconnaissance aux autorités décentralisées du pouvoir de décider, de prendre des actes exécutoires.

La responsabilité réelle des collectivités locales avec les réformes de 1996 est « de se doter des capacités pour leur développement économique et social notamment en renforçant leur autonomie vis-à-vis du pouvoir central » (Aurore RAUFAST, 2004).

Pour accomplir les missions de développement qui leurs sont dévolues, les collectivités locales disposent des concours financiers en provenance de l'Etat, des opportunités de la coopération décentralisée en plus des ressources propres¹². Ces nouvelles dispositions prises dans le cadre de la décentralisation imposent ou donnent l'opportunité aux organismes du bas. C'est selon le cas de trouver les moyens propres pour leur survie et parvenir à assurer à leurs populations les conditions minimales d'épanouissement économique et social. Pour parvenir à ces objectifs, la mobilisation des ressources locales est inscrite au premier plan, chaque collectivité doit se fonder sur ces propres potentialités et sur ces avantages comparatifs pour s'assurer un développement local. Ceci d'autant plus que, le transfert des compétences administratives doit concomitamment s'accompagner, en principe, de l'allocation des ressources correspondantes, c'est-à-dire, des ressources financières. Cependant, on remarque que, l'essentielle des collectivités locales se trouvent dans une impécuniosité chronique qui fait qu'elles ont beaucoup de mal à assurer leur fonctionnement administratif et à fortiori, à réaliser des investissements dans d'autres domaines tels que les infrastructures et les équipements sociaux de base donc à s'acquitter convenablement de leurs missions.¹³

Intégration sous régionale

De toute évidence, la solidité d'un processus d'intégration sous régionale dépend du degré d'implication des Etats membres et de la cohésion politique entre ces derniers. Les échecs passés de nombreuses initiatives d'intégration régionale en Afrique doivent beaucoup à l'instabilité politique des Etats membres. Il importe alors de renforcer la coopération politique entre les Etats en dehors du champ de l'organisation régionale.

Dans ce cadre, il faudrait encourager et surtout perpétuer les initiatives de médiation entreprises par certains politiques ayant permis de subjuger certaines crises politiques dans la sous-région. De telles initiatives ont l'avantage non seulement de renforcer la coopération politique entre les Etats membres mais aussi d'assurer la stabilité politique interne des Etats membres et la pacification de leurs relations interétatiques. Cette dernière constitue également une seconde condition évidente pour donner quelque chance d'avenir au processus d'intégration sous régionale. Car l'expérience a montré que des tensions interétatiques ont eu à gripper certaines initiatives de regroupement sur le continent. A titre illustratif, nous

¹² Article 17 du code des collectivités locales (CCL)

¹³ Par Souleymane Diallo, Université Gaston Berger de Saint-Louis(Sénégal)-DEA de géographie : « Dynamiques transfrontalières et développement local urbain dans un contexte de décentralisation »

évoquerons les difficultés avérées dans les relations intra-maghrébines qui ne facilitent pas les progrès de l'UMA.¹⁴

Ainsi l'enjeu de l'intégration est la relance de l'intégration sous régionale qui offre l'une des stratégies les plus crédibles pour résoudre les problèmes de développement auxquels notre continent est confronté étant donné les nombreuses insuffisances en termes de ressources et autres aspects économiques de chaque pays. Par ailleurs en raison de l'étroitesse des marchés nationaux africains, la conjonction des efforts et un engagement politique dynamique peuvent contribuer à accélérer la croissance et le développement en remédiant à la modicité de la production, des investissements et des échanges.

Le concept de «pays-frontière» constitue lui aussi un élément particulier dans la question de l'intégration sous régionale. Il se définit comme un espace géographique à cheval sur les lignes de partage de deux ou plusieurs États limitrophes où vivent des populations liées par des rapports socio-économiques et culturels.

Cette définition du «pays-frontière» reconnaît l'existence des lignes frontières entre les différents pays et s'appuie sur une communauté dynamique vivant des mêmes réalités socioéconomiques et culturelles.

La mise en œuvre du concept de «pays-frontière» pourra contribuer à renforcer la dynamique d'intégration sous régionale à travers l'instauration d'un cadre de partenariat mettant en synergie les efforts des États, collectivités locales, acteurs privés et organismes de coopération pour accélérer le processus d'intégration à travers la gestion concertée et commune des zones frontalières et la mise en œuvre de plans de développement.

Un autre avantage pour l'intégration pourra être la mise en cohérence des politiques sectorielles pour un développement harmonieux de l'espace communautaire ouest-africain.¹⁵

¹⁴ Par Wenceslas Sacré Cœur MONZALA
Université Africaine de technologie et de management UATM-GASA

¹⁵ Résultats du séminaire 4-7 mars 2002

Communauté rurale

Les communautés rurales sont créées par la loi 72-25 du 25 Avril 1972. La communauté rurale est une collectivité locale, personne morale de droit public, dotée de l'autonomie financière. Elle est constituée par un certain nombre de villages appartenant au même terroir, unis par une solidarité résultant notamment du voisinage possédant des intérêts communs et capables de trouver les ressources nécessaires à leur développement.¹⁶

La communauté rurale « est certes largement inspirée du système local français mais constitue une innovation digne d'intérêt. Elle possède la démarche double du développement communautaire et de la rediffusion capillaire du pouvoir de l'Etat-Nation... l'idéologie de la participation responsable fut largement mise à profit au niveau des sociétés locales en vue d'élargir les bases populaires du système territorial et de faire passer le message de la décentralisation. » (BA. C, 1985).

Il faut souligner que le mot apparaît d'ores et déjà dans la réforme foncière 64-46 du 17 juin 1964, relative au domaine national. Par conséquent, l'ancre de l'appropriation foncière de la nation à l'existence de communauté rurale, est un fonctionnement du développement de base.

¹⁶ Article 192 du code des collectivités locales

3. Objectif de l'étude

a. Objectif général

L'**objectif général** de notre étude est de renforcer la politique d'intégration sous-régionale ouest-africaine par la création de zones d'intégration de proximité dont les collectivités locales.

b. Objectifs spécifiques

Les **objectifs spécifiques** sont les suivants :

- ✓ D'étudier les atouts et les contraintes des collectivités locales dans l'intégration sous régionale.
- ✓ La création d'espaces vitaux homogènes de développement et de coopération et le renforcement des échanges, socio-économiques et culturels transfrontaliers.
- ✓ La création de conditions visant à une meilleure circulation des personnes et des biens.

Etudier la problématique de l'intégration sous régionale n'est pas chose facile en ce sens que cela implique de multiples dimensions. C'est pourquoi notre ambition pour ce projet d'étude sera une réflexion profonde sur l'intégration sous régionale par l'intermédiaire des collectivités locales. Ainsi nous nous referons sur un certain nombre d'hypothèses.

4. Hypothèse

Les hypothèses de notre étude portent sur ces différents points :

- ✓ Les collectivités locales jouent un rôle primordial dans le processus d'intégration sous régionale.
- ✓ Les dynamiques d'intégration sous régionale ont entraîné une forte implication des collectivités locales frontalières dans le développement socio-économique et culturel de leur territoire et la valorisation des initiatives de bas.
- ✓ Les dynamiques frontalières ont un impact réel sur l'économie des collectivités locales frontalières.

II. Méthodologie

Pour atteindre les objectifs fixés par notre thématique, nous avons adopté la méthodologie suivante :

1. La revue documentaire

Nous avons dans un premier temps, effectué des recherches au niveau des centres de documentation à savoir : la bibliothèque de l'université cheikh anta diop (B.U), le groupe d'étude de recherche et d'appui au développement(GERAD), la bibliothèque du département de géographie, la bibliothèque de l'ENDA, et la bibliothèque de l'ENEA (école nationale d'économie appliquée). Ces centres de documentations ont permis de confronter les œuvres d'un certain nombre d'auteurs comme :

Christel Alvergne : dans son ouvrage le défi des territoires : comment dépasser les disparités spatiales en Afrique de l'ouest et du centre, l'auteur aborde dans les dynamiques transfrontalières, la notion de frontière qui est porteuse de paradoxe. Cette notion pose à la fois selon lui problème à l'organisation du territoire africain tout en étant capable aujourd'hui de produire du territoire. Les frontières, selon Alvergne ont souvent été des espaces négligés et la plupart des conflits s'y développent avant de s'étendre au reste du pays. La géographie africaine n'est pas une juxtaposition de Nations mais un enchevêtrement de territoires qui s'emboitent et se superposent. (LARES, 2000).

L'objectif est selon lui de créer de nouveaux cadres de dialogue autour de la question de la gestion des frontières. Grace à de telles évolutions, les zones frontalières deviendront véritablement des zones de souveraineté.

Toumany MENDY : aménagement du territoire et intégration sous régionale ouest-africaine : l'auteur dresse un état des lieux de la décentralisation et de l'aménagement du territoire au Sénégal. Il reconnaît l'inefficacité et l'inefficience de la décentralisation initiée depuis le milieu des années 80. Il aborde la problématique de l'intégration africaine dont la réussite dépend selon lui, du succès des intégrations sectorielles sous régionales. L'aménagement du territoire, au-delà de ses aspects économiques, se présente comme un des principaux vecteurs du rapprochement des peuples africains qui conditionne l'avenir de l'union africaine.

John IGUE : Dans son intervention dans un débat publié sur ouvrage et portant le thème de « l'intégration régionale, dynamique des territoires et mondialisation », présente la manière dont l'Afrique se réorganise en blocs sous régionaux en montrant le décalage entre les pratiques et les formes institutionnelles d'aménagement qui font fit des populations et des conséquences de leurs actions. Parmi les présentations, celle concernant les pays frontières dont la reconnaissance pourrait donner lieu à des formes d'intercommunalité de part et d'autre des frontières. Cette stratégie de politique territoriale devrait faciliter l'intégration du territoire ouest africaine à partir de ses marges.

Jean Pierre Elong MBASSI : Aménagement du territoire, intégration régionale et décentralisation. Dans le compte rendu des débats, Elong Mbassi estime que l'Afrique est divisée d'un coté en cinq territoires d'intégration avec l'UMA, la CEDEAO, le COMESA, le CEMAC et la SADEC. Ce sont des territoires pour lesquels les responsables africains reconnaissent que l'organisation du développement devrait passer par la structuration de ces sous territoires.

De l'autre côté, Mbassi estime que les collectivités locales qui entreprennent presque toutes d'avoir des plans de développement locaux et ces plans de développement locaux sont bâties sur une vision en moyen ou long terme de la collectivité qui va rencontrer d'autres plans de développement locaux contigus.

Amadou Diop : « Enjeux urbains et développement territoriale en Afrique contemporaine ». Dans la partie approche territoriale comme levier de développement, l'auteur aborde l'intégration régionale. Il évoque le développement territorial à l'échelle locale et sous régionale et de la compétitivité des territoires dans un contexte de mondialisation.

L'auteur met également en évidence les possibilités d'aménagement du territoire en fonction des possibilités offertes par les villes selon leurs positions stratégiques et leurs potentialités. Enfin, l'auteur aborde le développement local dans le cadre de la décentralisation mais aussi se soucie de la question environnementale.

Concernant toujours la documentation on a eu recours aux revues, aux journaux, aux articles et surtout internet sur www.google.fr. ce site nous a fourni beaucoup d'information.

Egalement des séminaires, des réunions, ont été organisés dans l'optique d'une meilleure compréhension de notre sujet et d'une revue documentaire adéquate à celui-ci. Ainsi ces rencontres avec nos professeurs encadreurs nous ont permis d'être orientés et les discussions entre camarades étudiants ont permis de recueillir de plus amples informations.

2. Projet d'enquête

Nous allons passer à la collecte d'informations complémentaires sur le terrain de notre zone d'étude auprès des acteurs ciblés par l'enquête pour la recherche.

Pour mener à bien cette recherche et faire un échantillonnage correcte, un travail de pré-enquête a été engagé.

L'intégration sous régionale fait allusion aux dynamiques territoriales et dans le cas de notre étude l'exemple porte sur la contribution d'une collectivité locale dans cette intégration. Donc il sera obligatoire de faire la cartographie de notre communauté rurale Diacounda pour diagnostiquer l'état des lieux et la clarification de notre problématique car « le seul moyen d'une argumentation rationnelle sur l'espace est la cartographie »¹⁷

Des outils de collecte de données quantitatives et qualitatives ont été utilisés et à travers sphinx des questionnaires ouverts et fermés ont été mises en œuvre et un guide d'entretien pour l'organe délibérant de la collectivité locale et du voisinage de la zone frontalière.

2. 1 Enquête quantitative

Cette enquête nous a permis de faire l'état des lieux en termes d'équipement, de cadre de vie et de relation frontalière de la communauté rurale de diacounda avec la Gambie. Elle a été effectuée en deux étapes : une enquête exploratoire et une enquête approfondie.

a. Enquête exploratoire

Du fait que la communauté rurale de Diacounda est une zone méconnue, cette enquête nous a permis d'abord de parcourir la localité, ensuite d'être en contact avec les habitants de certains villages.

¹⁷ LAKE. L. A. in Diop, A. 2004, p. 56

b. Enquête approfondie

Technique d'échantillonnage

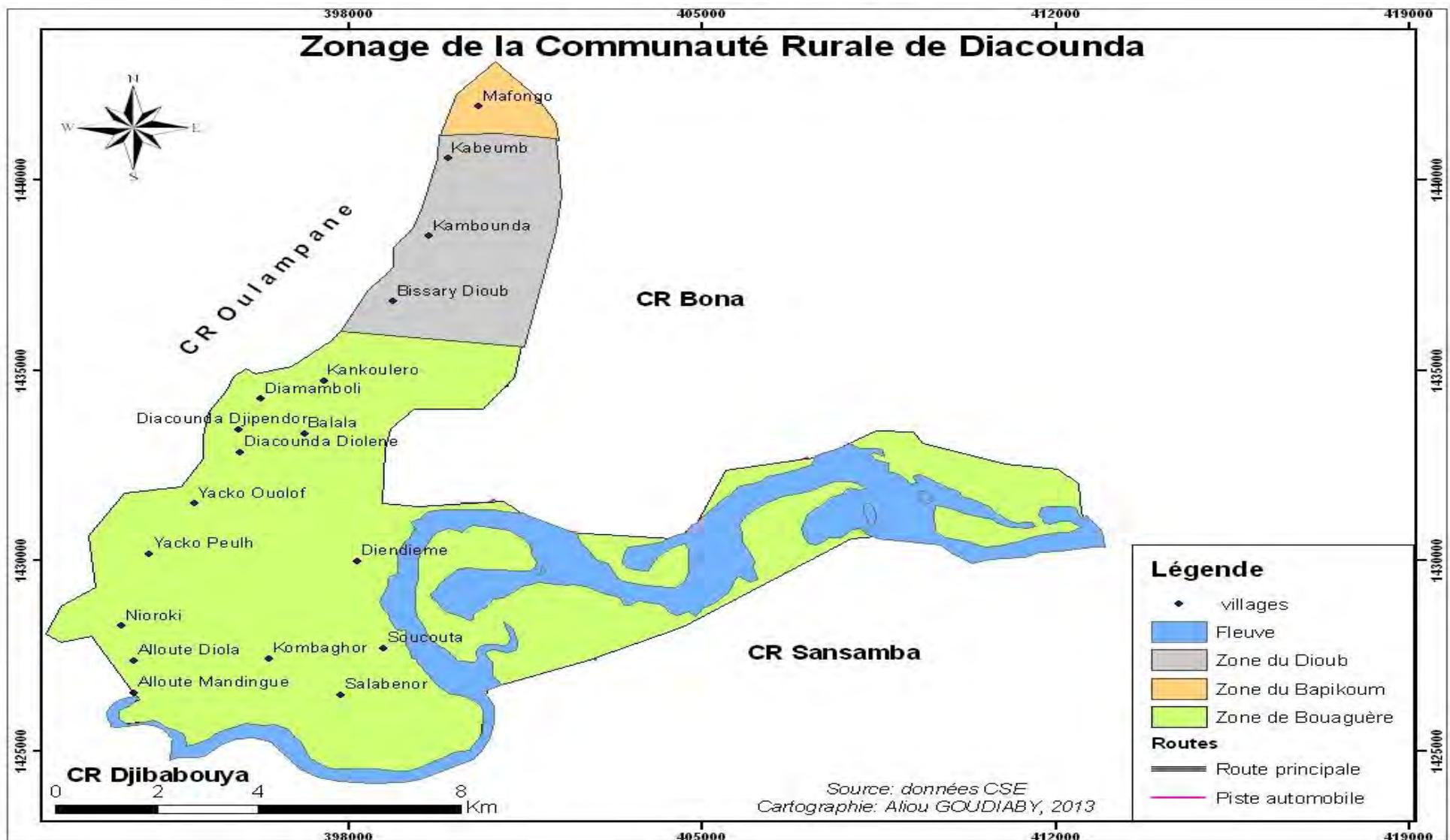
La communauté rurale de diacounda est constituée de vingt un (21) villages avec une population totale estimée à 8359 habitants.

Comme il y'a trois zones dans la communauté rurale, nous avons pris la méthode aléatoire en choisissant quelques villages par zone mais le nombre de ménages enquêtés pour chaque village dépend de la taille de sa population.

Tableau : Echantillonnage

Zones	Villages	Nombre d'habitants	Nombre de ménages enquêté
Zone de Bouaguere	Coumbaghor	589	27
	Diacounda	1120	40
	Alloute bafata	318	13
	Alloute diola	410	18
	Alloute manding	700	29
	Balala	99	6
	Diendieme	690	17
	Nioroky	575	16
	Salabéno	380	10
	Soukouta	59	3
	Yacko peulh	312	12
	Yacko wolof	235	9
Zone du dioub	Bissary dioub	350	11
	Kabeumb	629	27
	Kamoghone	678	28
	Mafongo	338	9

Zone du bapikoum	Bayanka	617	25
	Diambelé poune		
	Diédialy		
	Diassifar		
	Ghoniam		
Total	21	8359	300



2.2 : Enquête qualitative

Pour recueillir certaines informations, nous avons mené des entretiens et des enquêtes fermées et ouvertes :

- Entretien avec le PCR, et les conseillers ruraux sur la base d'un guide
- L'entretien en groupe avec les ASC et les mouvements associatifs
- Interview au chef de village de Diacounda et un notable de diéndiéme

2.3 : Traitement des informations

Nous avons traité nos données avec le logiciel SPSS et Sphinx mais avec le logiciel EXCEL qui nous ont permis de concevoir nos cartes thématiques et de confectionner nos graphiques.

2.4 : les difficultés rencontrées

La rédaction de ce document a posé d'énormes problèmes car il n'existe pas de manuels spécifiques au thème. Seuls quelques ouvrages généraux traitent de manière panoramique le sujet. Ils exposent de manière générale les caractéristiques physiques, économiques, sociales et culturelles de la Casamance d'où est issue la communauté rurale de Diacounda. La Casamance est un espace cosmopolite où coexistent des peuples avec leur diversité culturelle.

La réalisation de cette étude a été émaillée également de nombreuses difficultés avec entre autre : la difficulté à rencontrer certains élus et le PCR du fait de leur mobilité.

La difficulté d'avoir une base de données et la réticence de certaines populations frontalières qui ne voulaient pas répondre à certaines questions.

En effet, ce document n'est que le fruit du travail d'un être humain, et en tant que tel ne saurait prétendre à la perfection. Cependant les difficultés énumérées ci-dessus n'ont pas entravé de façon absolue la scientificité de la recherche, d'autant plus que beaucoup d'entre elles ont été plus ou moins surmontées.

III. Présentation de la communauté rurale de diacounda

1. L'étude toponymique de la communauté rurale

A l'issue des recherches, nous avons trouvé que la communauté rurale de Diacounda, située au sud du Sénégal dans la région de Sédiou et dans la région naturelle de la Casamance, a été érigée en collectivité locale pour répondre aux principes de la décentralisation et renforcer les pouvoirs des élus locaux et surtout pour contribuer en tant que zone frontalière à l'intégration sous régionale entre le Sénégal et la Gambie.

Située au sud du Sénégal dans la nouvelle région de Sédiou, dans le département de Bounkiling, arrondissement de Bonna, la communauté rurale de Diacounda est limitée à l'Est par la communauté rurale de Bonna et à l'Ouest par la communauté rurale de Oulampane (Bignona), au nord par la République de la Gambie et au sud par le fleuve Soungrougrou. Elle est au cœur d'une grande zone historique appelée *le fogny*. Elle est traversée d'Est en Ouest par la route nationale n°4. La communauté rurale de Diacounda est cependant plus proche de la région de Ziguinchor (65km) que son chef-lieu de région, Sédiou (80km). Depuis sa création en 2009, la nouvelle communauté rurale peine à asseoir ses structures raison pour laquelle il nous est impossible de trouver sa superficie.

Son relief est constitué de plateaux très monotones incisés par des vallées qui abritent les rizières. Son sol est ferrallitique, latéritique et sa végétation se trouve partager entre la forêt claire du nord au sud et la savane arborée un peu au centre. Comprise entre la moyenne et la basse Casamance, la communauté rurale est une zone très pluvieuse. Son réseau hydrographique très important lui sert de frontière naturelle avec la région de Ziguinchor dans sa partie ouest et la commune de Marsassoum au sud. Comme partout dans le pays, le climat se caractérise par l'existence de deux saisons : une saison sèche allant de novembre à mai et une saison des pluies qui va de mai à octobre. Ce climat est à la faveur d'une population bien structuré presque mono ethnique.

Sa population, estimée à environ 8359 habitants, est répartie en trois entités historiques: le Bouaguére, le Dioub et une partie du Bapikoum. La communauté rurale de Diacounda regroupe vingt-six villages dont des hameaux issus de ses entités historiques:

-le Bouagué regroupe 13 villages : Aloutte bafata, Aloutte diola, Aloutte mandingue, Balala, Coumbaghor, Diacounda, Diamamboly, Diendiéme, Nioroky, Salabéno, Soukouta, Yacko wolof, Yacko peulh(diola).

-le Dioub regroupe 6 villages : Bissary Dioub, Kabeumb, Kamoghone, Kamoghone antenne, Kamounda, Kankouléro.

-le Bapikoum ou une partie regroupe 7 villages : Bayanka, Diambélé poune, Diédiély, Diassifare, Ghoniam, Mafongo, Sita.

La population dans la communauté rurale de Diacounda est à majorité jeune ensuite viennent les femmes puis les hommes. La croissance de la population s'explique par un taux de natalité élevé. Mais aussi il faut noter que le fort taux de mortalité s'explique par le manque de structures sanitaires, des conditions d'accouchement très difficiles que rencontrent les femmes : lors de l'accouchement, il faut une évacuation en charrette vers le poste de santé de Diacounda ou à Bignona sinon il est fait en plein air.

Diacounda est une communauté rurale cosmopolite, plusieurs groupes ethniques y cohabitent en parfaite harmonie : les diolas, majoritaires ensuite les mandingues, les sarakholés, les peulhs, les balantes, les sérères, les wolofs... Les bainounks qui furent les premiers habitants de toute la région casamançaise sont en voie de disparition en s'assimilant aux diolas et aux mandingues.

Avec des quantités de pluies abondantes, l'agriculture demeure la principale activité économique. Les populations allient dans leur activité agricole des cultures de rente comme l'arachide (qui date de l'époque coloniale), et des cultures vivrières comme le riz, le mil, le maïs, le sorgho... Elles s'adonnent aussi au commerce, à la cueillette, à l'élevage, à la pêche fluviale mais avec des moyens rudimentaires. La particularité vient des villages d'Alloute manding et Alloute bafata où les femmes tirent leur économie à partir de la vente des canaries, fourneaux et autres objets qu'elles fabriquent en terre cuite.

Les besoins des populations en eau sont réglés grâce aux puits.

La culture quant à elle reste très importante du fait que la population est traditionnelle et très conservatrice. En effet, des pratiques anciennes comme "le foutamp" ou "le boucoutt" ou "le niakay" c'est-à-dire circoncision en milieu diola dans le bois sacré ou "le kouyanwo" en manding, gala de lutte, la danse du "diambadong", du "bougueureub", du "balissa balissa", du

“boutouss”, le “écoumpé”, le “éssamaye”, le “kankourang”, le “fambondy”...restent vivantes dans la communauté car elles mettent en valeur l’identité du peuple diola, manding. D’autres pratiques sont encore visibles : le “kayé gakk” c'est-à-dire la lutte, le “koudjou makkou” rencontre amicale, le “boukinabe” lieu de culte, le travail du fer...Dans la communauté rurale de Diacounda, le bois sacré est un lieu où on prépare les futurs hommes. Les vieux apprennent aux jeunes recrues les secrets de la vie et du village. Il a un rôle éducatif indiscutable. Mais cette culture, les contacts avec le monde extérieur l’ont réduite à sa stricte pratique.

L’islam est la principale et unique religion pratiquée dans la communauté rurale. Il a été introduit dans la zone vers la fin du 19^e siècle par les mandingues à l’image du marabout Fodé Kaba Boumbouya qui avait trouvé sur place des populations animistes.

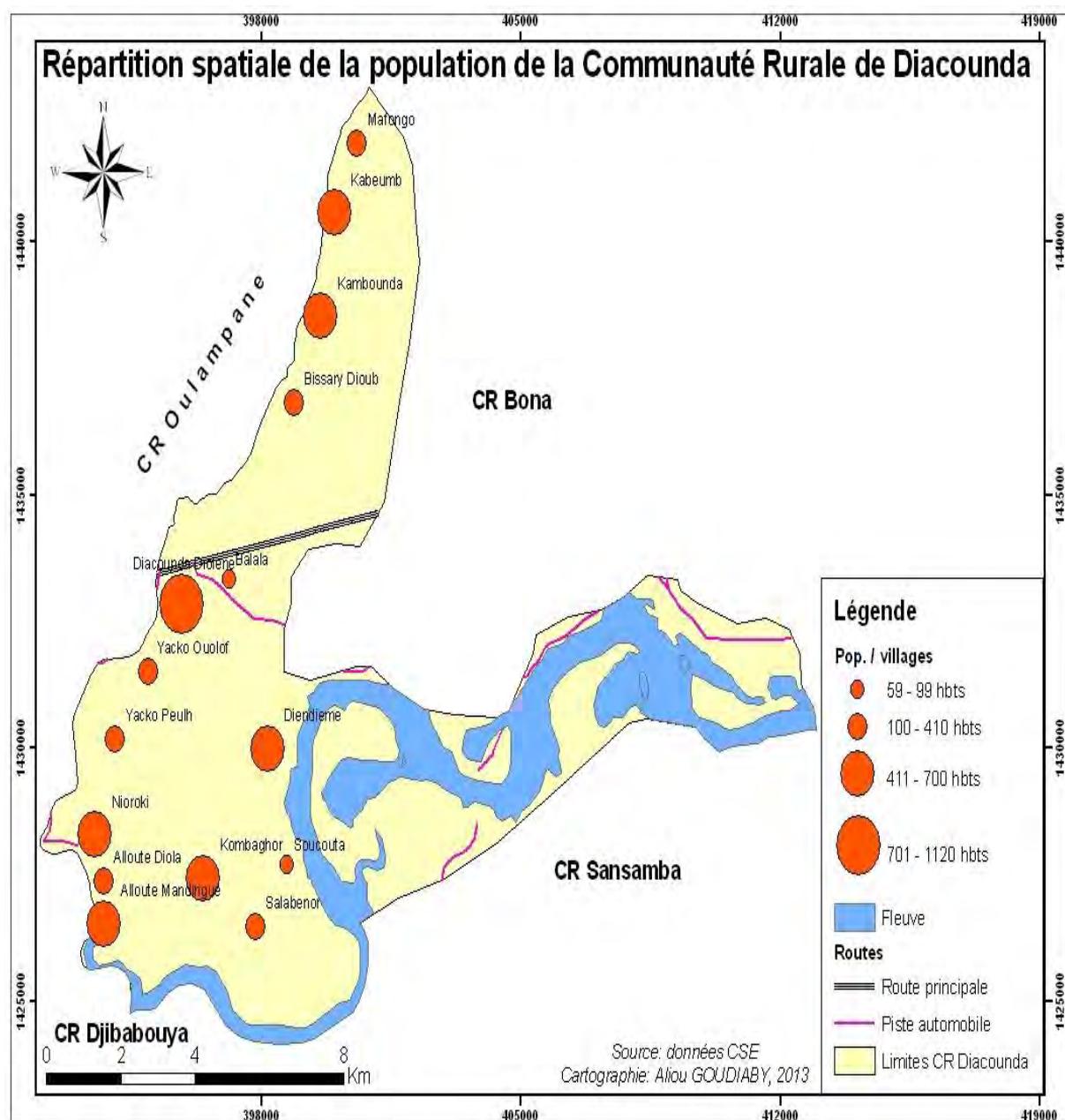
Sur le plan sanitaire, la communauté rurale de Diacounda ne dispose que d’un seul poste de santé au niveau de son chef-lieu et cinq cases de santé tous fonctionnant dans des conditions difficiles ou sont même fermées, faute d’ambulance, de la distance, de manque de matériel, de médicaments etc.

La communauté rurale de Diacounda compte douze écoles primaires et deux collèges d’enseignement moyen, celui de Diacounda date de 2003 et la nouvelle création de Bissary dioub de 2011. Elle accorde un intérêt capital à l’éducation c’est pourquoi des campagnes de sensibilisation pour l’inscription des enfants surtout des filles sont organisées un peu partout .Ceci pousse le premier adjoint du Président de la communauté rurale à dire sans se tromper que “l’éducation se porte bien”.

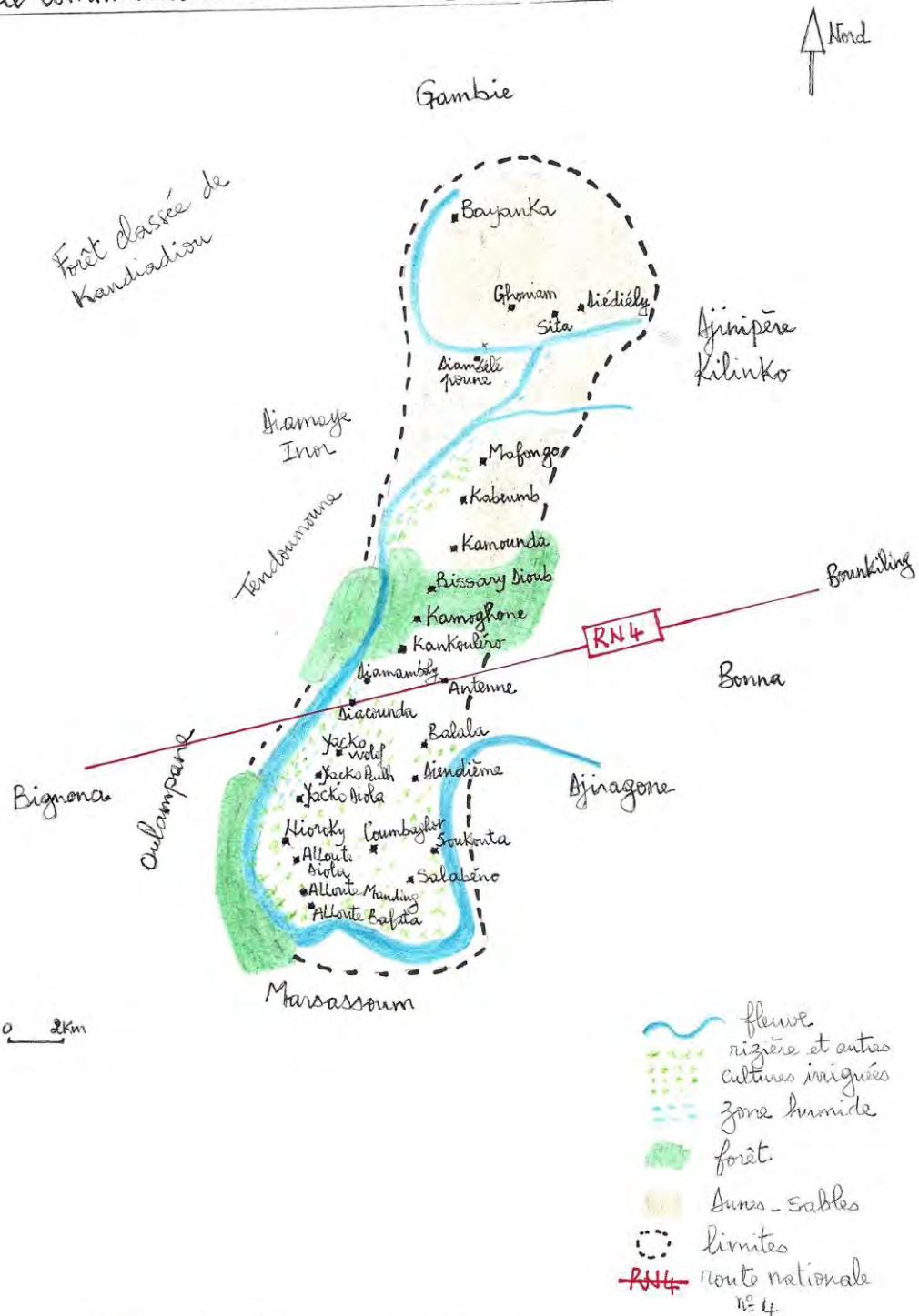
Reposant sur la chefferie locale, les 26 des villages qui la composent sont chacun dirigé par un chef dont le titre reste héréditaire.

Comme il a été dit plus haut, la communauté rurale de Diacounda tarde à atteindre ses objectifs du fait de plusieurs facteurs liés aux manques d’infrastructures, de moyens financiers, techniques, de route praticable, d’eau potable, de structure sanitaire...Malgré ces problèmes la maison communautaire a soulagé les populations des déplacements difficiles qui se faisaient vers l’ancienne communauté rurale de Bonna (18km) pour des tâches administratives.

Cependant, il y a lieu de préciser que la localité est souvent témoin des violences qui se passent dans cette partie sud du Sénégal. L'insécurité était de taille mais avec la collaboration des populations et l'installation des camps militaires (un à Diacounda en 2000 et un autre à Kabeumb en 2001) les populations reprennent petit à petit leurs activités, d'autres ont préféré se déplacer vers Sédiou, Bignona, Ziguinchor, Dakar ou la Gambie.



La communauté rurale de Diaounda



Source : Feuille de Sédhion - ND - 28 III
Direction des travaux géographiques et cartographiques.

Malgré les difficultés qu'on aura inévitablement à confronter (difficile pour les personnes trouvées sur place de donner avec exactitude la date de certains événements de la localité ; le plus souvent ils essayent de les situer dans le temps ou les repèrent par rapport à un autre événement : c'est le cas des trois chefferies et tant d'autres), l'étude toponymique des différents villages de la communauté rurale de Diacounda se fera avec délicatesse car elle nous permettra de découvrir les origines et les portées culturelles.

a. La zone du Bouaguére

Située au sud de la communauté rurale de Diacounda, la zone du Bouaguére est composée de 13 villages (Coumbaghore, Diacounda, Alloute bafata, Alloute diola, Alloute manding, Balala, Diamamboly, Diendiéme, Nioroky, Salabéno, Soukouta, Yacko peulh, Yacko wolof) dirigés, au temps, par un seul chef, Moussa kariménebo Sagna. Il est limité à l'est par le Soungrougrou et le village de djiraghone, à l'ouest par le fogny (Bignona), au Nord par le dioub et au Sud par le Soungrougrou.

Le mot Bouaguére est un mot mandingue qui veut dire « la guerre des sorciers ». D'après le chef de village ce nom a été donné par Fodé Kaba Doumbia qui, durant le processus d'islamisation ne pouvait accéder dans cette zone mystique. De là, il disait en mandingue que : « ces peuples faisaient la guerre avec l'aide des sorciers », depuis lors le nom Bouaguére est resté.

La population du Bouaguére peu composite est constituée de deux grandes ethnies les Diolas et les Mandingues. Les Diolas largement majoritaires sont les premiers occupants des lieux après avoir chassé les Bainoucks.

***COUMBAGHOR**

Situé au sud de la communauté rurale et chef-lieu du Bouaguére, Coumbaghore est le village le plus ancien de la zone car d'après les notables interrogés sur place. Sa création date avant la deuxième guerre mondiale. Au fil des années d'autres villages se sont émergés tout autour pour en former ses limites.

Sa population, estimée à 589 habitants, est composée de deux ethnies : diola et mandingue. Originaire de Djilacounda dans l'arrondissement de Sindic vers la frontière gambienne, la famille Sagna, des diola, est la première à s'installer. Elle avait trouvé sur place des Bainoucks, récolteurs de vin, qui furent chassés par la suite et peu à peu les autres familles occupèrent l'espace. Ceci a permis aux mandingues, originaires de la Gambie, la Guinée Bissau, de s'installer. En effet, le village est fondé par Bétoume Sagna, grand père de l'actuel chef, Samboudian Sagna. Il l'a baptisé « Coumbaghor » mot diola dont l'appellation a été déformée, il provient de « kou manghor » qui veut dire « amour réciproque, l'entente ou vivre en solidarité ». Depuis lors le nom est resté originel et Sibangal, Tendoumoune, Salabéno et Soukouta en demeurent ses quartiers.

***DIACOUNDA**

Chef-lieu de la communauté rurale, Diacounda est limité par le fleuve Soungrougrou et yacko wolof au sud, le Dioub au nord, Diendiéme et coumbaghor à l'est et Briou et Djiraghone à l'ouest. Avec sa position de carrefour par rapport aux autres villages, Diacounda fait partie des premiers villages de la localité. Il a cinq quartiers diamamboly, djiolène, mangacounda, djipendore, yacko.

Sa population estimée 1120 habitants est composée de quatre ethnies : diola, mandingue, peul, sérère, wolof. Etant majoritaires, les diola sont les premiers à s'installer.

En effet la création du village est l'œuvre de Ougania Sané. Il s'était exilé de son Médjièdji natal pour des raisons économiques et sociales. Après avoir chassé les premiers habitants récolteurs de vin, les Bainoucks, alors pour plus de sécurité nous dit le chef de village Nfally Sané, son grand père installa ses frères tout au long du fleuve : ceci a donné naissance au quartier djipendore, au quartier ou hameau de diamamboly. Ainsi il ouvre la voix aux autres ethnies : les mandingues, forgerons, cordonniers et maîtres coraniques originaires de Kyan, en bordure du fleuve gambie, des wolofs aussi forgerons du Saloum, des peuls du fouladou ou de la guinée.

D'après le chef Nfally sané, son grand père Ougania sané fondateur du village lui avait donné le nom de « kanipo » comme nom originel qui signifiait « là où j'habite je ne bouge pas ». Ensuite de par sa position de carrefour central par rapport aux autres villages, Diacounda était le lieu de réunion, de rencontre : les vieux disaient « ujaa manu ukunda » qui signifie « allons retenir une décision très importante ». C'est la déformation de cette expression « ujaa manu

ukunda » qui a donné le nom « Diacounda » qui a été substitué à celui de kanipo.Depuis lors le village a gardé cette appellation.

***YACKO WOLOF**

Situé au sud de la communauté rurale, Yacko Wolof constitue à lui seul un quartier ou hameau du village de Diacounda. La particularité est que Yacko est une localité à majorité wolof (dieng).

Entité assez spéciale, sa population, estimée à 235 habitants, est composée de 3 ethnies : wolof, sérère et diola.

Selon le chef de village El hadji insa dieng, la famille dieng est la première à s'installer. Omar dieng est le fondateur du village. Il était un commerçant, forgeron qui était venu tenter sa chance en casamance. Du Saloum plus précisément à Ndiawo Bambanding en passant par Bonna puis Oulampane (Bignona), il arrive à Diacounda où il s'installa. Avant de rallier sa nouvelle terre, le grand père du chef de village avait fait des tests mystiques c'est-à-dire il consistait nous dit-il à interroger la terre en enterrant un papier sur lequel on écrit le coran. Le lendemain il venait vérifier : si le papier est rejeté par la terre cela veut dire que l'endroit n'est pas propice et si c'est le contraire vous êtes la bienvenue. Ceci avait marché pour Omar dieng qui par la suite a fait venir ses parents (faye, thiam, sow). Plutard suivront les diola, originaires de Sindian.

« Yacko est un mot wolof que j'ai trouvé sur place et dont je n'ai pas demandé la signification à mes parents » nous renseigne le chef de village. Mais selon des notables Yacko est une déformation d'une expression wolof « yakal ko » qui veut dire « sert-le ».Le terme « wolof » qualifie le peuple wolof.

***YACKO PEUL**

Village situé juste après yacko wolof, Yacko peul est administrativement connu sous cette appellation.

Avec 312 habitants, sa population est composée de deux ethnies : diola et bambara. Ce qui fait qu'on y trouve des noms comme tamba, diatta, sané, badji manga, traoré. Je me suis posé la question à savoir pourquoi yacko peul ?alors que le village non seulement n'a pas de peul mais est à majorité diola. Salif tamba, chef du village, nous renseigne que c'est parce que les

premiers habitants étaient des peuls et au fil du temps les diola se sont installés. La famille ba était les premiers habitants. Après leur départ Abdoulaye diatta, originaire d'Oussouye et Lassourou tamba, originaire de djiro fondent yacko diola. Abdoulaye diatta nous dit son petit fils, était un récolteur de vin originaire du Cassa qui avait fait escale à Koulican avant de s'installer à Yacko. C'est après qu'arrivent les bambaras originaires de la haute casamance. Avec ses trois quartiers : foulacounda, diolacounda, kabeumb, yacko peul demeure un village ancien. Ceci nous a permis de comprendre la transition de la chefferie entre ba et tamba.

A l'inverse des wolofs, selon Omar tamba, notable, Yacko provient du diola « lac ko » qui signifie « assoyez-vous ». Le terme « peul » désigne l'ethnie. Depuis lors les diola malgré leur majorité ont conservé le nom Yacko peul qui est le nom originel. Il n'y a plus de peul dans le village.

***NIOROKY**

Situé au sud de la communauté rurale, Nioroky fait partie des villages fondateurs du Bouaguére d'après le marabout, Alphousseyni diémé.

Avec 575 habitants, le village de Nioroky a une population mono ethnique : les diola. Les premiers à s'installer furent les diémé et les sonko qui trouvèrent sur place des Bainoucks. Lors de la conquête de Fodé Kaba Doumbouya ils s'étaient déplacés d'abord vers Adéane ensuite vers Sédhiou puis la Gambie jusqu'à la fin de la conquête pour revenir. Aroundouguène Diémé est le fondateur du village. Il est originaire de Djagong, passe par Silinkine. Pour la signification de « Nioroky » mot diola, le marabout, après un temps de réflexion, nous dit : « vraiment j'ai oublié ». Ce qui est sûr est que ce nom n'a pas été substitué. Malheureusement nous n'avons pu trouver quelqu'un pour la signification du nom de ce village très religieux.

***ALLOUTE DIOLA**

Situé tout à fait au sud de la communauté rurale en bordure du fleuve, Alloute diola est aussi mono ethnique. Sa population composée essentiellement de diola est estimée à 410 habitants. La première à s'installer est la famille sonko originaire de la Guinée Bissau. Elle transite par le Blouf, Kagnabon, Grand koulaye avant d'arriver à Nioroky. Meudy sonko, grand père de l'actuel chef du village, Amadou sonko, est le fondateur du village. Il est reparti chercher ses

parents et le village s'est agrandi avec la guerre de libération de la Guinée Bissau. En fait, la famille sagna est originaire de djikesse, manga de koulaye et sané de Sindian.

Alloute provient du diola « Alo youtt » qui signifie « ce n'est pas loin ». Le terme « diola » renvoie à l'ethnie diola.

N'ayant pas beaucoup de ménages, le village compte un seul quartier et une école primaire. Les populations se rendent à Nioroky pour les besoins sanitaires.

***ALLOUTE MANDING**

Créé après le village de Alloute diola, le village de Alloute manding existe depuis cent ans nous dit la personne ressource Arona seydi. Situé non loin du fleuve qui le borde d'ouest au sud, Alloute manding comptent 700 habitants répartis en deux ethnies : mandingue et kaboungké. Le premier habitant était la famille Seydi qui chassa les Bainoucks trouvés sur place. Lansana Mangui seydi, forgeron de métier, est le fondateur du village. Il a quitté Guinée Bissau, fait escale à sonkocounda à Alloute diola avant de s'installer. Les autres familles tous originaires de la Guinée Bissau vont suivre excepté les fofana qui viennent du Mali. Sagna et sané sont des kaboungké, ethnie proche du manding. Le village compte deux quartiers : Soubakono et Bironky.

Alloute provient du diola « Alo youtt » qui veut dire « ce n'est pas loin ». Le terme « manding » renvoie à l'ethnie. Donc nous pouvons dire « le village manding n'est pas loin ». Depuis le nom est resté originel.

La particularité est que dans ce village les femmes fabriquent des canaries, des fourneaux en terre cuite qu'elles vendent pour subvenir à leurs besoins.

***ALLOUTE BAFATA**

Alloute bafata existe depuis près de 120ans, il est créé avant Alloute manding. Sa population estimée à 318 habitants est composée essentiellement de mandingue. La première à s'installer est la famille sagna originaire de kinara en Guinée Bissau. Ensuite arrivent les autres familles tous originaires de Mansassou en Guinée Bissau. D'après Mamady seydi, conseiller rural, Malang sagna est le fondateur du village. Il était un récolteur de vin et s'installa à Coumbaghor avant de rallier Alloute. Kabatri et Doumassou constituent ses quartiers.

Alloute est un mot diola « Alo youtt » qui veut dire «ce n'est pas loin ». Bafata est un mot mandingue qui signifie « endroit où le fleuve forme une courbe ou un coude ». C'est pour mieux situer le village. Mais réellement Alloute bafata désigne « le village des mandingue originaires de la Guinée Bissau » et depuis le nom n'a pas été substitué.

Alloute bafata et Alloute manding n'ont pas de frontière. C'est pourquoi ils se partagent presque tout : l'école primaire, coranique, les femmes, les jeunes ont les mêmes activités...

***DIENDIEME**

Créé en 1886, Diendiéme est un village très modeste. C'est un village récent nous dit le chef de village, Kémo tamba. Sa population estimée à 690 habitants est composée de deux ethnies : diola et peul. Le premier à s'installer est la famille tamba originaire de Diédiély au nord de la communauté rurale.

Noula tamba en est le fondateur. Après avoir quitté djiro il s'installe à balala où lors d'une promenade il découvre le site, une forêt arbustive. Comme l'exige la coutume il en fait la demande à Coumbaghor. Peu à peu la famille diémé de Tengougne, Manga de Bouyème, Diédhiou de Mantoro, les peuls du fouladou arrivèrent et élargirent le village. Diendiéme compte six quartiers : Diédiély, Kandjiramba, Biqué, Dandone, Djoulousse et Silabé.

Selon le 7^e chef du village, Diendiéme est mot diola « ba diendien mapp » qui signifie « arbuste ». Noula tamba avait trouvé ces arbustes sur place puisqu'ils étaient nombreux il a fini par lui donné ce nom. Il n'a pas été substitué.

***SALABENO**

A quelques mètres de Coumbaghor, Salabéno est un village mono ethnique. Les diola qui constituent sa population sont au nombre de 380 habitants. La famille Diédhiou est la première à s'installer. Selon Adama diédhiou, le fils du chef de village, Baba diédhiou est le fondateur de Salabéno. Originaire de Mantoro (Bignona), il passe par Coumbaghor avant de s'installer. Baba diédhiou avait trouvé une forêt arbustive nous renseigne Adama diédhiou. Puisque le site était isolé, ces tuteurs lui disent va t'installer là-bas : c'est de là qu'est venu le nom Salabéno qui est un mot diola. Donc le nom renvoie à « quelque chose qui est isolée ». Il demeure le nom originel.

Ceci a permis aux autres familles venues du Fogny d'occuper l'espace. N'ayant pas beaucoup de maisons Coumbaghor le considère comme un quartier.

***SOUKOUTA**

Village très ancien, Soukouta est à quelques mètres de Salabéno, Diendiéme et Coumbaghor. Il n'y a que trois maisons, sa population estimée à 59 habitants en est la parfaite illustration. D'après Adama tamba, le chef, ses habitants sont des diola et le village est créé par Insa tamba. Quand il a quitté Djiro il a fait escale à Diendiéme. Avec ses activités de pêche il découvre une forêt très dense. L'endroit était sombre nous dit son petit fils et ceci l'a inspiré. Après avoir fait la demande à ses tuteurs, il donne le nom Soukouta au village.

« Soukouta » est un mot diola proche du mandingue qui signifie « il fait nuit », « c'est la nuit ». L'aspect de la nuit renvoie à l'obscurité du site. Depuis sa création le nom n'a pas changé. Il n'y a que deux familles à Soukouta : la famille tamba originaire de Djiro qui assure la chefferie et la famille badji de Mambigné dans le Djiraghone. Avec ses quelques maisons, il constitue un quartier de Diendiéme.

***BALALA**

A 3 km à l'ouest de Diacounda se trouve un petit village de 99 habitants nommé Balala. C'est un village mono ethnique, des diola répartis en deux grandes familles : manga venue de Bouyème et tamba de Djiro. D'après le chef du village, Chérif manga, et les notables, Bacary béténe manga et Chérif manga, le fondateur du village s'appelle Seyni manga. C'était un paysan récolteur de vin qui a quitté Bouyème, via Briou, arrive à Diacounda. Ayant découvert le site, il en fait la demande. Ses tuteurs devaient faire d'abord l'installation mystique poursuit le chef du village. Il y avait un totem protecteur « un crocodile » qu'il fallait amener de Diacounda. Le crocodile était surnommé « Bala ». Une fois l'installation terminée, les vieux disaient en diola « Bala la » c'est-à-dire « le crocodile est là ». Depuis lors le nom Balala est resté originel.

Le village compte deux quartiers : mangacounda et tambacounda.

b. la zone du dioub

Deuxième chefferie de la communauté rurale de Diacounda, le Dioub regroupe 6 villages : Bissary dioub, Kabeumb, Kamoghone, Kamoghone antenne, Kankouléro, Kamounda. Il est limité au sud par le Bouaguère, au nord par le Bapikoume, à l'est par Djiraghone, à l'ouest par la communauté rurale de Oulampane (Bignona).

Il a été créé bien avant la colonisation nous renseigne le vieux Sidya sané, actuel chef du Dioub. En fait « Dioub » provient de l'expression diola « Dioupo Dioupo » qui veut dire « Beaucoup ». Selon le chef du Dioub, à l'époque ses grands-parents devaient donner une partie de leur récolte à leur tuteur Bainouck en échange de l'hospitalité. Quand il fallait mesurer il disait « dioupo dioupo » c'est-à-dire « il faut mesurer une grande quantité ».

A l'image du Bouaguère, la population du Dioub est à majorité diola.

***BISSARY DIOUB**

Chef-lieu du Dioub au centre de la communauté rurale, Bissary fait partie des villages les plus anciens.

Sa population cosmopolite est à 530 habitants. L'ethnie dominante est le diola suivi du mandingue de Kyan. Sidya sané, le chef du village nous explique que son grand père Sambahy sané est le fondateur du village. Originaire de Djégoune, il a trouvé des Bainoucks, récolteurs de vin, qui ont fini par lui léguer les terres. Ainsi s'installe Sambahy sané. Il donne le nom « Bissary » qui est en fait un mot Bainouck qui signifie « Ceinture » : ceinture qu'il utilise les Bainoucks pour récolter du vin de palme. Le nom n'a pas été substitué.

Kantonkaye, Doumancaye, Kamounda (hameau) sont ses quartiers.

***KAMOGHONE**

Situé à 500m de Bissary, Kamoghone est le village natif du Président de la communauté rurale de Diacounda : M. Sadaga manga.

Sa population est de 678 habitants répartis entre diola, mandingue, peul et ballante. Le PCR nous explique qu'ils étaient deux amis chasseurs, Walang sané et Baobao manga, qui cherchaient de nouvelles terres pour mener leurs activités. Le premier a quitté Badiouré le matin, l'autre Bouyème le soir. Alors Walang sané arrive le premier et fonda le village.

Chacun voulait arriver le premier. Quand Baobao manga arrive en dernier il dit « Kou monéa moné » c'est-à-dire « il m'a devancé ».

« Kamoghone » est un mot diola « Kamonéore » qui signifie « se précipiter », « se hâter ». Depuis le nom n'a pas été changé.

Le déplacement des populations vers la route nationale n°4 a donné naissance aux hameaux comme Kamoghone antenne, Kankouléro qui constituent avec Kamoghone ses 3 quartiers.

***KABEUMB**

Kabeumb limite le Dioub dans sa partie nord à 9km de Diacounda. Les diola majoritaires cohabitent avec les mandingues de la Guinée Bissau et les peuls du Fouladou. Sa population est de 629 habitants nous dit Karfa yoro badji, 1^{er} vice-président de la communauté rurale et descendant du fondateur. Le village est créé en 1902 par Sah sané originaire de Kandjialon. Le nom « Kabeumb » mot diola provient de l'escale que faisait le fondateur du village durant la chasse. Il avait l'habitude de se reposer sous un arbre fruitier qui s'appelle « Boubambeup ». Le nom Kabeumb signifie donc « un arbre » et depuis le nom est resté originel.

c. la zone du bapikoume

Troisième entité, une partie du Bapikoume englobe 7 villages (Bayanka, Diambélé poune, Diédiély, Diassifar, Ghoniam, Mafongo et Sita) appartenant à la communauté rurale de Diacounda. Il est limité au sud par le Dioub, au nord par la Gambie, à l'est par la communauté rurale de Bonna et à l'ouest par Sindian. Le village de Kilinko dans la communauté rurale de Bonna à 20km de Diacounda en est le chef-lieu. D'après l'actuel chef, Kékoyé badji, le Bapikoum est fondé par son grand père Tombon badji. « Bapikoum » est un mot diola qui veut dire « la limite », « la frontière » : c'est la limite entre le Dioub des sané et le Bapikoume des badji. Sa population est à prédominance diola.

***MAFONGO**

Village limitrophe entre le Dioub et le Bapikoum, Mafongo est créé vers 1850 nous informe Bacary tombon badji, le chef du village. La population estimée à 338 habitants est composée de diola, de ballante et peul. Les diola originaires de Sindian sont les premiers à s'installer et les plus nombreux.

Djikoundé baye est le fondateur du village Il y avait trouvé un Bainouck qui s'appelait Mafongo. Alors depuis le départ de ce dernier il a donné ce nom au village. Donc « Mafongo » est « le nom d'une personne ». Depuis le nom est resté originel et Kambagueune, Boubeugueuleupe, Djémo sont ses quartiers.

***BAYANKA - DIAMBELE POUNE – DIEDIELY – DIASSIFAR - GHONIAM - SITA**

Ces villages dont des hameaux forment une concession au nord de la communauté rurale. Ce sont des villages diola où on rencontre aussi des mandingues, des peuls, des ballantes. La population totale est de 617 habitants.

Il y a lieu de préciser que ces villages, éloignés, se trouvent dans une zone d'insécurité. Ceci ne nous a pas permis de faire leur étude toponymique. Mais grâce au PCR nous avons pu trouver la signification de chaque nom de village.

« Bayanka » est un mot diola qui signifie « source d'eau ».

« Diambélé poune » mot diola qui veut dire « une chose mise de côté ».

« Diédiély » provient de « Diély diély » c'est-à-dire « quelque chose d'élever », « la hauteur ».

« Diassifar » terme diola, signifie « lieu inondé ».

« Ghoniam » provient de « Ngo nga » c'est-à-dire « contourner quelque chose ».

« Sita » mot mandingue, signifie « baobab à côté du village ».

2. L'accès aux réseaux et infrastructures

A- L'accès à l'eau, à l'électricité et au téléphone

La communauté rurale de diacounda n'est pas dotée, chose rare, d'électricité, d'eau courante et du téléphone. La présence de l'Etat se fait plus sentir dans la construction de quelques infrastructures dans le but d'asseoir le minimum de conditions nécessaires au trafic frontalier. C'est dans cette perspective que se comprend, la construction des postes de la douane et de la police frontalière, du bureau local et du camp militaire. Au regard de ces interventions de l'Etat il est facile de constater, que le développement n'a jamais été pris comme une priorité.

L'accès à ces réseaux d'eau et d'électricité sont possibles grâce aux puits, au forages et des panneaux solaires. Cependant, l'Etat dans son programme d'électrification rurale par le biais de l'agence sénégalaise d'électrification rurale, a mis au point un projet pour doter intégralement la communauté rurale en courant. Les rares représentations de l'administration centrale sont constituées des postes de la douane, du camp militaire et du bureau local.

B- Les infrastructures sanitaires et les équipements sociaux de base

En ce qui concerne l'accès aux différents équipements sociaux et infrastructures de base, Diacounda n'est pas bien desservis. Pour une population qui avoisine les 8500 habitants, la communauté rurale ne dispose que d'un poste de santé. Cette dernière est frappée de vétusté et d'exiguïté mais aussi surtout du manque de personnel qualifié. Ceci pose un réel problème de santé publique pour les populations locales directement concernées. Cette absence des structures sanitaires valables augmente les risques de développement et de propagations de certaines maladies tels que les infections sexuellement transmissibles, les épidémies comme le choléra etc.

La communauté rurale souffre des contraintes de son site. Celui-ci qui présente des propriétés physiques très peu favorables. La plupart des artères de la communauté rurale et des ruelles sont pratiquement impraticables pendant la saison des pluies. Elle ne dispose pas encore d'un réseau d'assainissement viable. La voirie rurale se résume à la seule traversée de la route nationale N°4 qui relie la commune rurale de Bignona et de Ziguinchor. Les routes à l'intérieur des différents villages sont vétustes et presque impraticables malgré la très grande fréquentation et constituent, de plus en plus, une menace pour la sécurité des

personnes et de leurs biens, surtout pour les femmes enceintes qui éprouvent d'énormes difficultés pour accéder au service de la santé.

Dans le domaine de l'éducation, la communauté rurale comptabilise plusieurs écoles primaires reparties dans les différents villages, des collèges d'enseignement moyen fonctionnel. Dans le cadre de ses nombreuses initiatives de développement infrastructurel, la commune rurale, avec l'aide de l'Etat et de ses partenaires au développement notamment par le canal de la coopération décentralisée, vient de terminer la construction d'un nouveau lycée. De nombreux projets sont aussi en cours pour renforcer la communauté rurale dans le domaine des équipements et infrastructures

IV. Dynamique frontalière, développement local et coopération décentralisée : un facteur d'intégration sous régionale

1. Les dynamiques frontalières

a. Que comprendre par dynamique frontalière ?

La dynamique signifie « un changement résultant d'un jeu de forces: ce jeux de forces lui-même ».¹⁸ La plus part du temps, on lui accole une adjective épithète pour la spécifier et la déterminer. On parle ainsi de dynamique locale, dynamique démographique, dynamique économique, dynamique transfrontalière..., en évoquant toujours l'idée d'un changement induit par le déroulement d'un processus particulier. Dès que l'on parle d'effets dynamiques, il est fait allusion à l'impact sur l'évolution à plus ou moins long terme d'un phénomène.

La dynamique transfrontalière ou frontalière renvoie aux activités, aux flux, et aux changements qui sont observés au niveau de certains espaces aux caractéristiques et aux situations géographiques assez particuliers : les zones frontalières. Les transformations qui sont observables dans ces zones peuvent être assimilées aux dynamiques des territoires. Celles-ci rendent compte des changements des organisations territoriales et des forces qui les provoquent. Même si le mot « territoire » ne semble pas approprié dans ce cas de figure car l'espace en question n'étant pas une seule entité définie et circonscrite, à la possession d'un seul Etat mais de plusieurs Etats : les espaces frontaliers étant la somme de plusieurs portions de territoires souverains.

Cependant, si l'on veut bien considérer les logiques auxquelles ils répondent, des logiques qui font que ces espaces sont l'objet d'une certaine appropriation et d'une représentation (ce qui les rend représentatives aussi bien du point de vue social, économique que culturelle) pour les populations et les acteurs qui les animent en y déroulant une somme d'activités complexes. Ces « territoires » ont des significations particulières. Les espaces frontaliers sont des territoires « virtuels » dont l'effectivité et la fonctionnalité sont plus que jamais établies. Leur dynamisme se lit dans les changements de la localisation d'activités, d'équipements, de populations globales, de catégories socioprofessionnelles etc. C'est aussi une manifestation de leur appropriation par les populations qui les vivent au quotidien, qui y exercent des activités, y produisent des richesses, y créent et y animent des mouvements et des flux les mettant, de

¹⁸ Roger BRUNET, R. FERRAS, H THERY (2005) Les mots de la géographie: dictionnaire critique, Reclus- la documentation française, Paris 518pages (page 171)

fait, en relation avec d'autres localités plus ou moins lointaines. Ce sont des espaces où s'expriment des formes « d'intégration par le bas » les populations concernées se souciant peu des limites des Etats-nation

b. Dynamiques frontalières ou dynamiques d'intégration

Pour les États ouest-africains, le concept de «pays-frontière» servira de créneau d'implication des collectivités locales dans le processus d'intégration à la base. Forts des compétences transférées aux collectivités, les élus locaux seront davantage responsabilisés dans la définition de nouvelles stratégies de développement des zones frontalières communes. Le «pays-frontière» pourrait offrir également l'opportunité d'instaurer un dialogue fécond dans les espaces frontaliers par l'émergence d'un cadre d'échanges et de concertations entre États et sociétés civiles de part et d'autre de leur frontière.

Le «pays-frontière» est enfin une alternative de développement solidaire pour les États ouest africains confrontés aux mêmes problèmes de sous-développement et de sous-équipement dans leurs espaces frontaliers communs.

La mise en œuvre du concept de «pays-frontière» pourra contribuer à renforcer la dynamique d'intégration sous régionale à travers l'instauration d'un cadre de partenariat mettant en synergie les efforts des États, collectivités locales, acteurs privés et organismes de coopération pour accélérer le processus d'intégration à travers la gestion concertée et commune des zones frontalières et la mise en œuvre de plans de développement.

Un autre avantage pour l'intégration pourra être la mise en cohérence des politiques sectorielles pour un développement harmonieux de l'espace communautaire ouest-africain.

Dans le cadre de la coopération transfrontalière, la mise en œuvre du «pays-frontière» assouplira certainement la prise en charge de certaines préoccupations comme :

- La régulation du mouvement migratoire.
- La gestion des questions environnementales.
- Les questions sécuritaires.
- L'exploitation commune des infrastructures socio-éducatives, aéroportuaires.
- Ferroviaires, routières et sportives situées dans les espaces frontaliers communs.

Les projets d'intégration ont été initiés en Afrique depuis les premières années des indépendances. Pour ce qui est du cas de l'Afrique occidentale, cette volonté d'intégration s'est surtout exprimée du haut et même fait l'objet de constructions institutionnelles. On peut noter la présence de nombreuses organisations à dimension régionale ou sous régionale (CEDEAO, UEMOA, OMVS etc.) dont le but est de réaliser le projet d'intégration. Seulement, les résultats attendus tardent, dans bien des cas, à se matérialiser sauf dans quelques rares exceptions : l'OMVS. Cependant, une attention sur les dynamiques des espaces périphériques révèle que, ce que les Etats n'ont pas réussi à réaliser est en train de prendre forme d'une autre manière, moins institutionnalisée certes, mais portée par les populations. Ces « nouveaux processus non fondés sur des politiques gouvernementales » sont à l'origine du « développement des dynamiques impulsées par des réseaux exploitant les disparités frontalières en tant que ressources »¹⁹. De toute évidence, les acteurs qui sont, parfois, les plus déterminants ne sont pas les acteurs locaux. Ils ne sont pas d'ailleurs les seuls à tirer profit des avantages que génèrent les espaces frontaliers. Cette réalité pose une situation assez contrastée dans ces localités au dynamisme indéniable mais dont le niveau de développement en infrastructures, en équipements reste faible et dont la viabilité du cadre de vie laisse à désirer pour permettre de constituer de véritables leviers du développement local.

Les dynamiques locales transfrontalières doivent donc être considérées avec prudence et plus de subtilité. Elles ne sont pas toujours synonymes de bien-être et de profit pour les collectivités qui sont directement concernées. Bien souvent, ce sont des phénomènes qui donnent naissance à des plaques tournantes commerciales qui, cependant, « ne bénéficient que très peu aux populations locales »²⁰

¹⁹ Aurore RAUFAST, (2004), Diawbé : un marché international à la recherche du développement local, Essai de recherche DEA Institut d'Etudes Politiques, Pessac, 26 pages (document en ligne)

²⁰ Aurore RAUFAST, (2004), op. Cit.

c. Relation entre villages de diacounda en frontalier avec ceux de la Gambie

La culture comme vecteur de Développement et de promotion de la paix.

La zone du bapikoum de la communauté rurale de diacounda constitue la zone la plus proche de la frontiere gambienne. Ses villages réalisent avec ceux frontalier de la gambie des échanges et des actions conjointes de collaboration. Ces initiatives ont généralement un soubassement culturel. Faisant ainsi de la culture, un vecteur de la coopération transfrontaliere.

La culture est l'essence des groupes humains. C'est grâce à elle qu'un peuple se perçoit comme tel et qu'il perçoit les autres peuples. C'est par la culture que les peuples sont fidèles à eux-mêmes et qu'ils montrent l'ouverture et la disposition pour se rapprocher et coopérer avec les autres peuples. Les villages de la zone du bapikoum de la communauté rurale de diacounda à savoir bayanka, diambilikou, diassifar, sita..., avec leurs voisins de la gambie comme kanilay, bondali, bambara, alakouna illustrent parfaitement cette réalité. Dans un espace où les personnes sont soudées par l'histoire, les langues, la religion et la géographie entre autres, les communautés ont fini d'instituer des espaces de vie qui transcende les frontières des Etats. Ces espaces de vie constituent des zones de développement et de promotion de la paix.

Les populations des deux zones frontalières ont pratiquement la même culture. Les origines ethniques des deux peuples sont les mêmes. Leurs noms patronymiques (sonko, sané, manga, Diamé, Diba, Diallo, etc.) sont les mêmes. C'est le même peuple qui a été réparti dans des aires géographiques suivant des frontières artificielles.

Mais les deux peuples connaissent la parenté à plaisanterie et les mêmes formes traditionnelles du mariage. Cette culture presque identique peut aider la Gambie et le Sénégal à faire de la volonté de vivre ensemble une réalité.

Ainsi, dès que l'humanité vit en société, la coopération devient un élément de subsistance. De manière consciente ou inconsciente, cette coopération a été fondée sur la culture ou sur « la résultante de tout ce qu'une société a créé au fil du temps, en même temps que l'élément moteur essentiel de tout ce qu'elle continue à créer et qui façonne la sensibilité et

l'«imagination collective de ses membres», disait en 1982, le Professeur Amadou -Makhtar M'Bow, alors Directeur général de l'UNESCO. Les Comités de vigilance pour la promotion, la gestion et la résolution des conflits ; les miradors de la paix ; l'organisation des festivals ; les Conventions locales autour de la gestion de terroirs et les initiatives d'aménagement ou de mise en valeur de patrimoine commun, montrent comment les populations, sur la base de leurs pratiques culturelles, assurent le bon voisinage et le raffermissement des liens communautaires.

Cependant, ces pratiques culturelles, ou plus exactement ces formes de diplomatie par le bas, sont peu valorisées et appuyées, comparativement aux voies institutionnelles portées par les autorités étatiques, locales ou par des organismes internationaux.

Certes, ces institutions considèrent la culture comme moteur de la paix de la sécurité, de la stabilité comme en attestent certaines de leurs activités socio-culturelles, ou socio-éducatives. Mais force est de constater qu'elles appréhendent la culture comme un appendice de la coopération internationale. Le renforcement et la consolidation des processus d'intégration imposent cette approche en congruence avec l'«âme de l'homme africain.

d. Les arts, les sports et la communication au service de relations exceptionnelles

Les arts, les sports, et la communication ont contribué à faire chuter le mur de méfiance qui pourrait s'élever entre les populations de la zone du bapikoum de la collectivité locale de Diacounda et celles des localités voisines de l'autre côté de la Gambie. Le fait est que, entre les deux populations, les arts ont servi, à côté des sports et des cérémonies familiales, à l'effondrement des barrières frontalières.

Pour les militants de la Sénégambie, l'autarcie est une utopie et la rigidité identitaire un leurre. En effet, ces deux populations, en plusieurs siècles de cohabitation, se sont interpénétrées et ont créé leurs réseaux d'échanges et de partages. En illustration un voyage à diassifar (Sénégal) et bondali (Gambie), deux villages frontaliers. Dans la première localité, l'on parle officiellement français, dans la deuxième anglais. Mais des deux côtés, Mandingues, Wolofs, Sérères et Diolas sont les principales composantes de la population. Les uns et les autres, dansant, respectivement le « sawroubaa », le « sabar », le « mbilim » ou le « bougarabou » et commerçant, quotidiennement, dans les langues locales, entretiennent une forte amitié sénégal-gambienne contribuant ainsi à l'intégration sous régionale.

A preuve, l'éducation, eu égard aux jumelages qu'elle favorise, constitue un cadre privilégié d'interpénétration des jeunes. Il en est de même à travers les compétitions sportives, artistiques et culturelles. Des matches de football sont organisés périodiquement entre les jeunes de diassifar, de sita, de bayanka et de bondali, de kanilay, de bambara. De nombreux joueurs, issus de villages gambiens, ont signé des licences dans les équipes « navétanes » de certaines localités sénégalaises de la zone du bapikoum de diacounda.

Au plan social, certains rapports sociaux tissés entre les populations depuis la nuit des temps ont jusque-là survécu au découpage effectué par le colonisateur. Ces rapports sont renforcés et consolidés par les mariages et autres cérémonies familiales comme les baptêmes, la circoncision et les décès à diacounda et ses voisins frontaliers. La situation est pareille dans tous les villages frontaliers de la Gambie et du Sénégal.

Ainsi les habitants de la zone du bapikoum entretiennent avec leurs homologues frontaliers de la gambia des relations matrimoniales, commerciales et médicales. Ils fréquentent rarement le chef-lieu de leur Communauté rurale, Diacounda excepté pour des raisons administratives. Les gens de la zone ont des relations très poussées avec les Gambiens et ils leur arrivent de les défendre lorsqu'ils se font prendre pour braconnage en territoire sénégalais



Cérémonie de circoncision entre villageois frontaliers de la zone du bapikoum de diacounda (Sénégal) et de la Gambie.

e. La dynamique des échanges transfrontaliers

A la frontière sénégal-gambienne de la zone du bapikoum de la communauté rurale de Diacounda, les relations commerciales transfrontalières préexistaient aux *luumo*. Ces marchés servent surtout à approvisionner en produits de première nécessité, en partie issus de Gambie, les populations frontalières, au faible pouvoir d'achat. En outre, les quantités proposées par chaque marchand sont faibles, et il n'est pas rare, pour les marchés les plus petits, que les commerçants écoulent plus de la moitié de leur marchandise au cours de la journée. Normalement certaines marchandises en provenance de Gambie doivent être taxées, à savoir celles qui pourraient concurrencer les produits sénégalais (le sucre, les produits manufacturés comme les tissus et les piles, le riz importé...), tandis que d'autres, comme le riz fluvial gambien et les poissons, ne sont pas touchés par ces restrictions.

Si les douaniers ferment les yeux sur le non acquittement des taxes à la frontière sur les produits destinés aux populations enclavées, ils n'acceptent pas que ceux-ci soient redistribués vers l'intérieur du pays.

Ces marchés ont aussi une vocation pour le commerce intermédiaire. Les marchandises d'origine sénégalaise ou importées via Dakar (quincaillerie, ustensiles ménagers, farines, huile de palme, cordes) y sont acheminées par des commerçants de Diacounda et sont destinées à la fois aux populations locales et aux commerçants gambiens. Les commerçants de la collectivité locale prennent le prétexte du marché pour se ravitailler en produits "gambiens" qu'ils rapporteront chez eux à l'insu des douaniers.

Les *luumo* gambiens n'ont pas la même vocation que leurs homologues sénégalais : régulièrement répartis le long de l'unique route nationale qui dessert d'Est en Ouest cet État-entrepot, ils assurent la collecte des céréales, de l'arachide et, dans une moindre mesure, du coton, de part et d'autre de la frontière. Selon la conjoncture, la Gambie rémunère mieux les producteurs que le Sénégal. Le marché de Brikama concentre les échanges de produits agricoles originaires des deux pays. On y commercialise les récoltes d'une large zone de production.

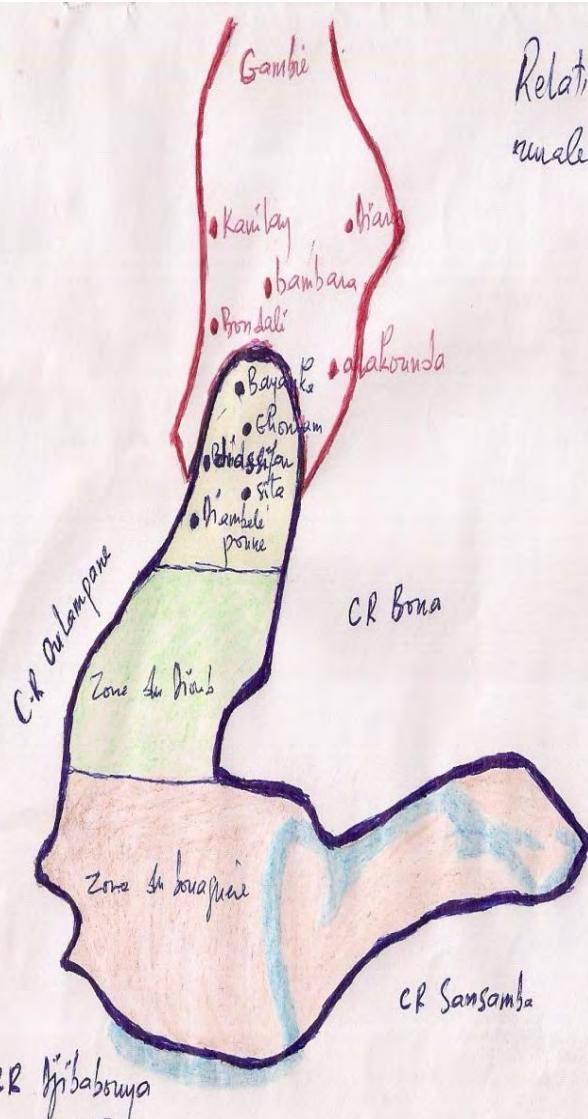
La majorité des vendeurs de céréales et d'arachide est sénégalaise. Ce sont pour la plupart des grands producteurs villageois qui prennent en charge les récoltes du village en même temps que les leurs, moyennant une commission. La filière de commercialisation reste inchangée : les productions sont vendues aux commerçants qui négocient pour ceux de Banjul. Les volumes en jeu sont énormes : chaque vendeur dispose d'un minimum de dix sacs, et ceux

disposant de 40 sacs de mil ou d'arachide ne sont pas rares, soit plus d'une tonne et demi de produit. A l'exception du coton, toutes les productions agricoles sont concernées.

L'aire de chalandise des marchands sénégalais en Gambie s'étire ainsi largement à l'intérieur de la Haute-Casamance et leur envergure dépasse celle de leurs homologues sénégalais. Les populations des villages de l'intérieur de la communauté rurale de Diacounda ne peuvent ramener chez elles des marchandises « gambiennes¹⁹ » achetées sur les marchés des villages gambiens frontaliers car les douanes ne tolèrent pas qu'elles quittent l'espace frontalier. Il leur est préférable d'aller s'approvisionner directement en Gambie et de rapporter des marchandises en fraude, les jours où les contrôles se desserrent. De nombreux petits boutiquiers villageois, notamment ceux installés dans la forêt de façon illégale, optent pour ce type d'approvisionnement. D'ailleurs, les colons de cette forêt, pour une partie d'origine gambienne, participent aux réseaux commerciaux illégaux. Ils sont plus tournés vers la Gambie que vers le Sénégal, où ils résident pourtant. De nombreuses boutiques ont été créées dans les villages, approvisionnées par des produits achetés en Gambie et introduits illégalement au Sénégal.

C'est en fait la présence des commerçants des deux pays qui fait vivre ces *luumo*, le pouvoir d'achat et les maigres productions écoulées par les populations sénégalaises ne suffiraient pas à les maintenir.

Relation frontalier entre la Communauté rurale de Biocounda (Sénégal) et la Gambie.



Source: Feuille de secteur. N° 28II

Direction des travaux géographiques et cartographique

legende

- Fleuve
- Zone du bouague
- Zone du Diamb
- zone du Bapikum frontalier avec la Gambie
- limite de la CR Biocounda
- + limite des villages gambiens frontaliers avec Biocounda
- villages de la zone du bapikum (Sénégal)
- villages gambiens frontaliers

2. Le développement local

a. Le développement local : Origine du concept

Le développement local est un concept qui est apparu, premièrement, dans les pays occidentaux. Il est considéré comme faisant partie des nouveaux paradigmes, cadres d'analyses et d'interventions pour venir à la rescoufle des économies européennes en proie à des difficultés. Le développement local s'exerce sur un espace déjà constitué ou à constituer donc sur un territoire réduit. Le concept est né en France dans les années 1950 à partir d'une prise de conscience que les politiques d'aménagement du territoire mises en œuvre pour corriger les grands déséquilibres géographiques et socio-économiques ne pouvaient s'appuyer que sur une mobilisation des volontés locales. On parlait alors de « développement endogène » pour reprendre l'expression de FRIEDMAN et STÖHN²¹. A travers une approche volontariste axée sur un territoire restreint, ils concevaient le développement local comme une démarche partant du bas d'où l'appellation développement par le bas, privilégiant les ressources endogènes ou locales. De même, on parle de développement communautaire tout en insistant et en mettant en exergue les initiatives populaires.

D'autres auteurs situent l'émergence du concept et le dateraient dans les années 1970. Mais, il faut retenir que, l'idée de développement local est apparue en réaction aux modèles d'analyse traditionnels (modèle de la base économique, pôle de développement...), et aux politiques régionales axées sur les subventions pour l'implantation d'entreprises. Dès lors, il a fallu imaginer des moyens qui permettraient de miser sur les entreprises locales et sur l'esprit d'entreprise, ainsi que sur les capacités d'innovation du milieu afin de créer ou de renforcer les avantages comparatifs d'une localité, d'en assurer le développement²². Le développement local apparaît ainsi comme « un modèle alternatif » de développement qui est décliné dans la littérature sous le vocable de « développement endogène », de « développement par le bas » ou encore de « développement communautaire ».²³

²¹ Katalyn KOLOSY, (1996-2001) : « Le développement local : réflexion pour une définition théorique du concept, Horizon local. <http://w.w.w.globenet.org/horizon-local/>. (Document en ligne)

²² Marie POLEZE et Richard SHEARMURE, (2005), Economie urbaine et régionale, introduction à la géographie économique, Economica, Paris, 376 pages. (Page 183)

²³ Marie POLEZE et Richard SHEARMURE, (2005), op. Cit. 184

b. La notion de développement local au Sénégal

Tout au début de sa mise en pratique, le développement local a surtout été orienté vers le monde rural. Ce fut le cas au Sénégal où le concept s'est développé et vulgarisé à partir des années 1970 notamment avec l'institution des communautés rurales en collectivité de base à partir desquelles le développement devait être impulsé.

Le concept a connu, cependant, une évolution significative de son champ d'application. Avec la réforme administrative et territoriale de 1996 qui consacre la régionalisation et la vague des communalisations qui s'en est suivie. On est dans le contexte de la mise en œuvre des politiques de décentralisation dont l'un des faits majeurs est le transfert de plusieurs domaines de compétences aux nouvelles collectivités de base. Désormais le développement incombe, en grande partie, les institutions de base et par conséquent les institutions communales et, par conséquent, les milieux urbains.

La recherche d'un développement à partir du « local » prôné par les pouvoirs publics, implique, en plus de l'Etat qui est le principal agent de développement, de nouveaux acteurs tels que les élus, les organisations socioprofessionnelles, les associations, les administrations déconcentrées ... Le rôle de ces nouveaux acteurs consiste à élaborer, à mettre en œuvre et à faire fonctionner des mécanismes, des initiatives et des projets de développement local afin de stimuler des synergies entre : - les potentiels du territoire local (ressources agricoles, ressources écologiques, ressources culturelles), -les ressources humaines locales (dynamiques et qualification esprit d'entreprise des populations locales), -l'insertion de la localité dans les orientations de l'aménagement du territoire (infrastructure de communication, grandes orientations économiques, développement spatial.)

La notion de développement local a fait son entrée dans les pays en voie de développement il y'a quelques décennies et s'est incrusté dans le langage et le vocabulaire des politiques de développement. Aujourd'hui il est presque partout admis comme objectif premier à atteindre. La somme des développements locaux se matérialisant par le développement tout cour. Dans cette perspective, il apparaît de façon claire que le local recouvre une nouvelle dimension. Il est de plus en plus considéré comme le réceptacle des nouvelles stratégies de développement adossées sur les politiques et les processus de décentralisation.

c. Décentralisation, développement local et les ressources locales

Quand un système politique est trop fermé, il implose. La répartition du pouvoir devient alors une exigence. Parce qu'«elle redessine les équilibres territoriaux au plus près des réalités socio-spatiales et des acteurs de terrain, depuis la fin des années 1980, la décentralisation est à l'œuvre dans plusieurs États africains.

« Le nombre de communes disposant d'exécutifs élus, de l'autonomie financière et de la personnalité morale s'est multiplié. Le financement du développement local passe dans ces Etats par les exécutifs locaux, améliorant ainsi la capacité des élus locaux dans la fourniture de services de base aux populations (eau, assainissement, traitement des déchets, transports publics, énergie, éducation et santé primaires, infrastructures culturelles...). La disponibilité des services pour les plus pauvres et la création d'espaces destinés à promouvoir la participation locale se sont améliorées.

Mais le processus est souvent loin d'être achevé. On constate ainsi dans de nombreux pays que, même si la démocratie représentative s'installe progressivement par le truchement d'élections locales, les paliers administratifs (départements, régions ou provinces) par les lois de décentralisation sont inactifs. Les constructions juridiques sont souvent incomplètes, les lois sont adoptées mais les décrets d'applications ne suivent pas. Dans les faits, les seules responsabilités réellement déléguées par l'État concernent la santé et l'éducation. La maîtrise domaniale et foncière reste encore largement contrôlée par le pouvoir central, qui peine à céder une compétence aussi cruciale sur le plan politique et économique. Souvent enjeux de rentes importantes, les procédures de marchés publics restent centralisées, ce qui augmente les coûts de gestion, affaiblit la consolidation d'une maîtrise d'ouvrage nécessaire à la conduite du développement local. »²⁴

L'expérience africaine met en lumière plusieurs aspects critiques quant aux capacités effectives des collectivités territoriales à assumer leur fonction de service public. La multiplication des échelons bureaucratiques tend souvent à amputer la capacité d'action des collectivités locales, contraintes trop souvent d'appliquer les orientations définies dans les ministères centraux ou leurs organes déconcentrés. Le renforcement de la gouvernance

²⁴ Pierre Jacquemot, président de l'ONG Gret, ancien Ambassadeur de France

démocratique locale reste un défi : mise en place de dispositions relatives à la recevabilité des élus, de cadres d'échanges et de concertation formalisés entre les gouvernants locaux et les populations, implication des citoyens dans la définition des politiques locales.

Les collectivités locales rencontrent d'énormes difficultés en termes d'organisation et de fonctionnement qui impactent négativement sur leurs capacités dans l'exercice de leurs compétences, dans la mobilisation et la gestion des ressources, et en matière de maîtrise d'ouvrage. La question des ressources propres des communes est vitale. Elles sont souvent limitées aux taxes assises sur l'utilisation des équipements publics (marchés, abattoirs, gare routière), auxquelles s'ajoutent le produit des impôts rétrocédés par l'Etat (impôt foncier, centimes additionnels et patente) et les subventions ou rétrocessions, dont le versement est lié à la capacité budgétaire réel du pouvoir central. De fait, la tentation de contrôle étatique demeure toujours source de contradictions.

Le développement local peut être entendu comme un processus visant à mobiliser les énergies de tous les acteurs locaux en vue de la promotion économique, social et culturelle d'un territoire. L'objectif, en s'appuyant sur la participation des acteurs, est l'amélioration des conditions de vie des habitants. La décentralisation devrait, dans ce cas, s'accompagner d'un développement économique local visant à améliorer les conditions de vie des populations locales.

Dans ce nouveau contexte où les ressources locales sont de plus en plus sollicitées, il est aisément d'imaginer que la communauté rurale de Diacounda, au même titre que toutes les autres collectivités locales, se tourne et veuille s'appuyer sur ce qu'elle identifie et considère comme ses potentialités et ses ressources. Les activités qui se déroulent à la frontière qui est un lieu où s'offrent « des possibilités d'accumulation et de régulation sociale devenues essentielles dans le contexte du déclin des conditions de vie des populations... »²⁵. Ainsi que le commerce, l'agriculture, l'élevage et la pêche sont les principaux secteurs générateurs de revenus pour la communauté rurale.

Il ne fait plus de doute que les politiques de décentralisation sont très importantes pour les organismes locaux nouvellement promus :-des localités qui ont vu leur statut évoluer grâce à elles. En effet, on assiste pendant ces dernières années à une réhabilitation des centres urbains. Longtemps décrites comme des organismes budgétivores, dont la gestion pose plus de

²⁵ D.C.BACH, (1998) cité par RAFAST A. op. Cit.

problèmes, les villes sont aujourd'hui appréhendées comme de catalyseurs énergies multiples et aussi comme des lieux où l'on observe de nouvelles mutations, de nouvelles évolutions et des nouvelles dynamiques socio-économiques. Certains considèrent même qu'elles sont porteuses de croissance économique du fait de la multiplication des petites activités génératrices de revenus et des capacités de polarisation de l'espace environnant.²⁶ Cette nouvelle considération pour les centres urbains se matérialise au Sénégal par la vague des communalisations qui ont accompagné et suivi la mise en œuvre de la décentralisation.

3. LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

a. Une notion intégrée par les autorités locales

La communauté rurale de Diacounda, par l'intermédiaire des localités gambienne de Mentoro, de Bondali, de Bambara et de kanilay (village de Yaya djameh), partage le même bassin frontalier avec la Gambie et sont sous l'influence des mêmes phénomènes géographiques, physiques, socio culturelles ainsi qu'aux mêmes composantes ethniques et socioculturelles. La discontinuité spatiale que présume la frontière ne semble pas effective. Il conviendrait même de dire que la frontière, de par sa nature, jouerait ici le rôle de trait d'union qui ne fait que renforcer les relations « informelles » entre les deux collectivités. Il en résulte, naturellement, des processus particuliers qui rappellent qu'on est en présence d'un espace bouillonnant d'activités dont la gestion est, de toute évidence, est inscrite au chapitre des préoccupations des deux pays. Cette exigence géographique et géopolitique nécessiterait plus de coopération et une plus grande concertation entre voisins du fait des multiples enjeux qui sont en présence.

²⁶ Laurent Bossard et François-Paul Yatta, (2001), Evaluation et prospective de l'économie locale, ECOLOC / OCDE « La ville pôle de l'économie locale étudiée, quoique placée au cœur de l'évolution de celle-ci, ne peut pas être abordée comme un système clos, au stade où en sont les économies de la région. Elle vit de ses relations avec une zone d'influence (son hinterland). Il est indispensable d'appréhender la ville, non seulement du point de vue de ses activités propres et de ses transformations internes, physiques ou sociales, mais aussi (et surtout) en tant que pôle d'organisation de son hinterland, de canalisation des flux de personnes, de produits et d'argent, comme génératrice d'économies d'échelle (ou de des économies) tant internes qu'externes, et créatrice d'avantages comparatifs nouveaux (ou défense d'avantages existants) pour l'économie locale, dans la compétition avec d'autres villes et leurs hinterlands respectifs. C'est de cette réalité évolutive complexe que l'étude de l'économie locale doit rendre compte. »

Pour la communauté rurale de Diacounda, la coopération décentralisée avec les collectivités de la Gambie est en notoire et est à preuve évidente de la capacité et de la volonté des autorités rurale de développer et d'animer des relations de partenariat avec d'autres homologues. Néanmoins, l'inexistence de coopération avec les localités de Bondali et de Kanilay apparaît comme une anomalie et une aberration que seule ne saurait expliquer la jeunesse de Diacounda qui, néanmoins, a capitalisé une solide expérience dans le domaine de la coopération décentralisée.

La communauté rurale de Diacounda est la plus ancienne des deux, ses poids économiques et démographiques sont les plus importants. Elle est économiquement plus puissante et est une pièce maîtresse dans l'ossature locale Gambienne. Du fait de son dynamisme économique, surtout commercial, elle exerce une grande attraction sur les populations des villages environnants aussi bien du Sénégal que de la Gambie. Cet état de fait qui obéit à des lois économiques primaires et ne favorise pas la communauté rurale de Diacounda qui risque d'être un wagon de la locomotive.

Cette absence de relations formalisées par le biais de la coopération ou des conventions pose naturellement des problèmes dans la gestion des rapports en même temps elle met à nue plusieurs difficultés dans l'organisation et le contrôle des flux transfrontaliers et par ricochet entrave la collecte des revenus diminuant, de façon significative, la part de la commune dans la rente de situation.

Il est évident que la gestion des bassins frontaliers se pose dans un contexte de responsabilisation plus accrue des instances locales mais cela ne veut pas dire qu'elle doit uniquement être laissée à ces dernières. Il faut aussi souligner que, bien que relevant de la souveraineté nationale, donc de la compétence de l'Etat, la gestion des espaces périphériques doit impliquer aussi bien les acteurs locaux les premiers concernés que des autorités centrales.

La gestion des espaces frontaliers doit faire l'objet d'une réflexion et d'une concertation élargie pour une meilleure prise en compte des spécificités locales sous peine de les voir se muer en de sérieux contraintes qui peuvent ralentir le processus de développement local. Il est vrai que certaines questions relèvent de l'Etat mais à la faveur de la décentralisation qui consacre une gestion autonome des territoires, l'implication des acteurs locaux dans la négociation de certains points de la coopération entre Etats frontaliers s'impose surtout dans le cas précis des communes frontalières.

Le défi de l'intégration sous régionale à la base ou la coopération transfrontalière serait de faire les espaces frontaliers des zones de contact, d'échange et de partenariat entre les populations, les opérateurs économiques et les autorités administratives (élues et nommées) des deux côtés des frontières qui est un défi que les Collectivités décentralisées doivent relever par la dynamique de l'intégration sous régionale.

Il s'agit de concevoir les relations de bon voisinage dans une nouvelle perspective qui est celle de pays frontières.

Le concept de pays frontières ouvre un vaste champ d'opportunités de renforcement des relations intercommunautaires transfrontalières, de développement de l'intercommunalité transfrontalière, d'aménagement du territoire des zones frontalières et de coopération décentralisée frontalière. C'est dans ce sens que le concept de zones frontalières, est une chance intéressante de gestion pacifique des frontières des Etats et de réussite de l'intégration sous régionale promue par le bas.

b. La contribution des collectivités locales dans l'intégration sous-régionale : l'exemple de la communauté rurale de Diacounda

La construction de l'Afrique passe par l'articulation de toutes les échelles de ses territoires, de l'échelle locale à l'échelle continentale en passant par l'échelle nationale et l'échelle sous régionale. Toutes ces échelles sont pertinentes. L'hypothèse est que l'intégration et l'unité de l'Afrique passe par la mise en place d'un système territorial qui englobe toutes les échelles des territoires sans n'en nier aucune. Cette hypothèse confirme la complémentarité des territoires. L'Afrique des Etats est aujourd'hui la plus visible. L'Afrique des collectivités locales émerge comme un acteur majeur de la transformation et du développement du continent. L'Afrique des communautés économiques régionales est encore assez distante de la réalité vécue par les populations, même si son influence augmente progressivement. L'Afrique comme région du monde reste une fiction pour la majorité des Africains. C'est la perspective à engrincer dans le vécu des populations africaines, notamment en construisant l'intégration en partant du point de vue des collectivités locales.²⁷

²⁷ AFRICITES CONSTRUIRE L'AFRIQUE A PARTIR DE SES TERRITOIRES CONCEPT NOTE Version résumée du 15 octobre 2012

Le pari de l'intégration sous régionale est de construire une relation directe entre les collectivités locales et territoriales du continent. Cette articulation des territoires locaux peut contrebalancer la tendance à la concurrence entre les Etats. Elle peut participer à une gestion paisible des migrations au sein du continent. Elle peut favoriser les échanges économiques entre collectivités sur la base de la complémentarité des zones géo-climatiques et géoéconomiques. Elle peut efficacement contribuer à la création et au développement de marchés régionaux et continentaux indispensables pour inverser la tendance à la faiblesse des échanges économiques entre pays sous régionaux, ainsi que l'extraversion quasi chronique des économies nationales d'Afrique. Le règlement et la prévention des conflits sont une nécessité pour la construction de la sous-région.

Partir des territoires permet de rechercher une démarche nouvelle de prévention et de règlement des conflits. L'échelle africaine, celle des institutions de la sous-région, voire de l'Afrique sont nécessaires. Mais ces échelles ne peuvent être efficaces dans ce domaine que si elles gagnent la confiance des populations concernées par lesdits conflits. Les collectivités territoriales, du fait de leur position de proximité et de leur meilleure connaissance des réalités territoriales, méritent d'être directement associées dans la mise en œuvre de tout mécanisme de prévention des conflits qui se veut durable.

Le niveau local est lié à l'idée de la proximité. C'est le rapport entre les populations et leur territoire, la manière dont les populations s'approprient le territoire, qui définit l'échelle du local. La population locale est la référence de départ du niveau local. Au-delà des individus et des ménages, elle comprend les groupes et les différentes formes collectives. La structuration sociale est déterminante mais elle n'est pas exclusive. Elle se combine et s'enrichit des différentes représentations culturelles, linguistiques, religieuses, traditionnelles, etc. Les mobilisations et les adhésions en dépendent et construisent le niveau local. Partir de la population locale modifie en profondeur la conception de la transformation sociale. Les démarches de participation et de responsabilisation apparaissent comme une première étape du développement par le bas. Le développement local donne son sens à la construction du niveau local. Le développement local doit encore gagner un statut d'alternative. Les collectivités locales et territoriales sont devenues aujourd'hui un des principaux opérateurs de

développement. Le renforcement de l'économie locale et du marché local, de l'action des entreprises locales et du secteur de production populaire, dépendent largement de l'action des collectivités territoriales. La dépense publique locale, composée du budget des collectivités locales et des dépenses déconcentrées des administrations nationales, est un moteur de l'économie en même temps qu'elle répond aux besoins sociaux fondamentaux.

Le rapport au niveau local permet de renouveler les institutions africaines. Le niveau de représentation au sein des instances de l'Union Africaine est celui des Etats. Le niveau des cinq sous-régions africaines est pris en compte par la mise en place des communautés économiques régionales. Pour construire l'Afrique à partir des territoires, les cinq sous-régions africaines constituent un premier niveau pertinent, mais encore éloigné des préoccupations des populations. Les collectivités locales peuvent contribuer à l'intégration sous régionale en rendant leurs institutions plus opératoires. C'est pourquoi il est proposé que les communautés économiques régionales intègrent les collectivités dans leurs mécanismes de fonctionnement et d'opérations. Il manque à ce niveau l'expression de la voix des collectivités locales. D'où la proposition portée par le Sénégal, de mettre en place un Haut Conseil des Collectivités Locales en tant qu'instance de l'Union Africaine.

La crise des économies africaines dans les années quatre-vingt a été à l'origine de nombreuses mutations qui ont affecté les organisations sociales politiques, économiques et administratives de la sous-région ouest africaine. Parmi ces nombreuses mutations, on peut noter le rôle accordé aux villes de taille petite ou moyenne qui se retrouvent à exercer des fonctions de plus en plus importantes dans leur développement économique et social. En effet, parmi les réformes préconisées pour juguler la crise qui frappe les économies africaines figurent : les politiques d'ajustement structurels qui militent pour une diminution de l'intervention de l'Etat dans certains secteurs de la vie politique, économique et sociale. Ces nouvelles mesures ont conduit à un désengagement de plus en plus accentué de l'Etat mais aussi, plus tard, à une promotion et à une mise en œuvre des politiques dites de décentralisation. Dans ce nouveau cadrage institutionnel, les petites et les moyennes villes sont devenues le réceptacle de certaines instances des nouvelles collectivités locales auxquelles on reconnaît plus d'autonomie de gestion mais auxquelles il manque des moyens - financiers et des ressources humaines de qualité- pour faire face à leurs nouvelles prérogatives.

L'intégration sous régionale établit un statut pour les zones transfrontalières. Ces zones sont des espaces privilégiés de légitimité de l'intégration : elles permettent l'expression des avantages comparatifs des Etats impliqués tout en facilitant la relation de proximité. Elles bénéficient de couts de transport plus faible et d'une mobilité aisée de la main d'œuvre. Plusieurs zones dans le monde ont ainsi bénéficié du processus d'intégration sous régionale.

L'intégration sous régionale permet de pallier des découpages figés et inadaptés à la vie des populations et aux nécessités du développement. La construction d'un territoire sous régional à partir de ses frontières est donc importante. Elle s'impose plus que la décentralisation impliquera, si l'on n'y prend pas garde, une réaffirmation des frontières dans les zones rurales, aujourd'hui peu concernées par les partages nationaux.

Mais les Etats eux-mêmes ont reconnu l'importance de la coopération transfrontalière et lancés des initiatives pour soutenir ces dynamiques. L'objectif alors, est de changer la fonction des frontières pour mieux intégrer les pays frontaliers au processus d'intégration sous régionale par le biais de leurs collectivités locales transfrontalières. Il s'agit ainsi de transformer les zones transfrontalières en zones de solidarité et de cohésion sociale afin d'en faire des facteurs d'intégration sous régionale et d'adopter de nouvelles formes de « lignes frontalières pour éviter que les démarcations stricto sensu n'élargisse le fossé entre les peuples ».

C'est dans cette effervescence que « DIACOUNDA » (Sédhiou) sera élevée au rang de communauté rurale de plein exercice en 2009 suite aux deux dernières réformes administratives et territoriales de 1996 et 2002.

En effet le processus de décentralisation réamorcée et réaffirmée en 1996, a principalement pour objectif « de donner aux collectivités locales les capacités pour leur développement économique et sociale notamment en renforçant leur économie vis-à-vis du pouvoir central » (Aurore RAUFAST, 2004). Mais l'objectif constitue encore pour les collectivités locales frontalières à d'autres pays d'être un intermédiaire pour une meilleure intégration sous régionale. Cela dit que l'organisation administrative, territoriale et locale de la république du Sénégal est définie par le décret du 10 septembre 2008 fixant le ressort territorial et le chef lieu des régions et départements. Ainsi le Sénégal comprend des circonscriptions administratives et des collectivités locales (14 régions, 150 communes, et 353 communautés rurales). De ce fait, le village de Diacounda, situé au sud du Sénégal dans la région de Sedhiou, département de bounkiling et dans la région naturelle de la Casamance, a été érigé

en communauté rurale pour répondre aux principes de la décentralisation et renforcer les pouvoirs des élus locaux. Mais également favoriser la dynamique frontalière avec la Gambie en vue d'une meilleure intégration sous régionale entre le Sénégal et la Gambie.

La communauté rurale de Diacounda, avec son statut de collectivité locale est perçue non seulement comme une promotion et une occasion pour la nouvelle collectivité de prendre en charge son développement local mais également de se doter en infrastructures et équipements pour la conquête de son émergence. En effet Diacounda joue un rôle majeur de par sa situation et sa position géographique. Parce qu'elle constitue un point névralgique dans les relations d'échanges entre le Sénégal et sa voisine de la Gambie. Elle se singularise par la présence d'une activité frontalière très dynamique qui occasionne une économie locale frontalière forte. D'où son rôle en tant que collectivité dans le processus d'intégration sous régionale.

D'un autre point de vue, la communauté rurale dispose d'un avantage de position qui semble ici être le principal moteur de la dynamique locale, du développement économique et de la croissance démographique. Le poids de la localisation qui fait de Diacounda une ville de transit fait aussi d'elle un lieu privilégié qui bénéficie plus qu'il ne subit les effets de sa proximité avec la Gambie. La frontière est un lieu catalyseur d'énergies multiples et surtout générateur de ressources qui sont convoitées, que se disputent ou se partagent plusieurs acteurs aux motivations et objectifs divers. La question qui se pose est alors la suivante : comment la collectivité s'organisent-elle pour capter et orienter les ressources en direction du développement communal ? La communalisation suffit-elle pour faire émerger un « espace vécu », un territoire auquel se reconnaissent et s'identifient des acteurs locaux porteurs de projets pour le dit territoire en vue de propulser le développement de ce territoire? Ces questions se posent d'autant plus que la décentralisation s'adosse lourdement sur les ressources, les potentialités des territoires, mais aussi le degré d'appropriation des territoires par les populations dont la participation favorise l'atteinte de ses objectifs. Il est alors opportun de se poser la question des ressources locales de Diacounda et notamment des ressources qui proviennent des activités frontalières essentiellement constituées d'activités d'échange. De même, la coopération, particulièrement la coopération décentralisée, est aussi un levier essentiel qui, bien activé, peut contribuer décisivement dans la résolution des problèmes de développement local et d'intégration sous régionale.

CONCLUSION

L'intégration sous régionale constitue un thème majeur dans le discours des acteurs politiques. En effet dans le cadre de la coopération décentralisée, les collectivités locales sont des exemples patents qui contribuent dans cette intégration. Le cas de la communauté rurale de diacounda en est une parfaite illustration.

Le village de diacounda est érigé en communauté rurale dans le contexte de la décentralisation administrative et territoriale. Comme ses homologues de même génération, elle est confrontée au difficile problème de son développement. Aussi le développement à la base est au cœur des stratégies des acteurs qui ont la charge de la gestion des structures décentralisées. La décentralisation est un processus qui donne aux collectivités locales plus d'autonomie dans la gestion des affaires locales et accroît de façon significative les responsabilités des institutions et instances de base nouvellement créées. Elle est aussi le lieu de mise en œuvre des politiques de développement local. Celles-ci s'appuient largement sur les ressources et les potentialités locales.

La communauté rurale de diacounda est une localité périphérique. Sa position géographique fait d'elle un lieu de passage privilégié, presque obligatoire dans les flux entre les deux voisins du Sénégal et de la Gambie. Elle la destine aussi à une vie des relations très denses la mettant en rapport aussi bien avec les collectivités sénégalaises mais peut être plus avec les collectivités gambiennes dans le cadre de la coopération décentralisée.

La communauté rurale de diacounda contribue ainsi de par sa position géographique et géopolitique au rapprochement et à l'intégration de la sous-région particulièrement entre le Sénégal et la Gambie.

Il conviendrait même de dire que la frontière, de par sa nature, jouerait ici le rôle de trait d'union qui ne fait que renforcer les relations « informelles » entre les deux collectivités. Il en résulte, naturellement, des processus particuliers qui rappellent qu'on est en présence d'un espace bouillonnant d'activités dont la gestion est, de toute évidence, est inscrite au chapitre des préoccupations des deux pays. Cette exigence géographique et géopolitique nécessiterait plus de coopération et une plus grande concertation entre voisins du fait des multiples enjeux qui sont en présence.

L'ensemble de ces facteurs fait que toutes les politiques de développement en direction de la communauté rurale de Diacounda, doivent être pensées en intégrant, au plus haut degré, la dimension frontalière. En effet au regard de l'analyse qui vient d'être faite, il est claire que la communauté rurale dépend, dans une large mesure, des externalités positives de sa proximité avec la Gambie.

Pour la communauté rurale de diacounda, la coopération décentralisée avec les collectivités voisines de la Gambie est notoire et constitue une preuve évidente de la capacité et de la volonté des autorités rurales de développer et d'animer des relations de partenariat avec d'autres homologues pour encore renforcer cette intégration sénégalo-gambienne et au-delà l'intégration sous régionale.

ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

1. **Alvergne, (Ch.)** : le défi des territoires, comment dépasser les disparités spatiales en Afrique de l'ouest et du centre, paris, Karthala, 141-145pp.
2. **Atlas de l'Afrique: Sénégal**, les éditions J A, 57 bis, rue d'Auteuil-75016, Paris France, 2007.
3. **Barbier F G, Wiesser**, Comprendre la Casamance, éditions Kharthala, 75013, Paris France, 1994.
4. **BARRY B.**, 1999 : « *Histoire et perception des frontières au XIXème et XXème siècle: les problèmes de l'intégration africaine* » in Des frontières en Afrique du XIIème au XXème siècle, UNESCO/ CISH, 313p.
5. **BRUNET B.**, 1997-1999 : Le développement local, définition/ Le développement local un concept mais aussi une pratique, <http://www.globenet.org.horizon.local/>.
6. **CHENEAU-LOQUAY A., LOMBARD J., NINOT O.**, 2000: « *Réseaux de communication et territoire frontaliers en Afrique : les limites d'une intégration par le « bas »* » in Les Cahiers de l'association tiers-monde,
7. **Diallo (Souleymane)** : 2004-2005, « dynamique d'intégration et développement local urbain », Mémoire de mait **BOSSARD L. ET YATTA F-P.**, 2001:Evaluation et prospective de l'économie locale, ECOLOC / OCDE. rise, UGB, section géographie, 112pages.
8. **Diop (Amadou)** : « Enjeux urbains et développement territoriale en Afrique contemporaine », Edition Karthala, 2008, 173pages.
9. **GIRAUT F.**, 1999 : « *Les racines et les réseaux : les petites villes dans la transition territoriale ouest africaine* » in Villes et campagnes dans les pays du Sud, Paris, Karthala, pp. 207-238.
10. **IGUE J. O.**, 1985: « *Impact du commerce transfrontalier sur l'approvisionnement des villes en produits alimentaires* » in Nourrir les villes en Afrique subsaharienne, Paris, Altersial, ENSIA-CRET, CRED, CERNEA, MSA, ORSTOM, pp.338-346.

- 11. IGUE (J.O.),** Intervention dans un débat (art. publié), sur le thème de l'intégration régionale, dynamique des territoires et mondialisation.
- 12. JAGLIN S. ET DUBRESSON A.,** 1993: Pouvoirs et cités d'Afrique noire : Décentralisation en question, Paris, Karthala, 308 p.
- 13. LAVERGNE R.** (sous la direction de), 1996: Intégration et coopération en Afrique de l'Ouest, Paris, Karthala- CRDI, 406 p.
- 14. LERICOLLAIS A.,** 2002: L'aménagement du fleuve Sénégal : logiques nationales et coopération entre les Etats riverains, 28 p.
15. MAIGA M., 1995: Le fleuve Sénégal et l'intégration de l'Afrique de l'Ouest en 2011, Dakar, CODES RIA.
- 16. Mbassi (J.P.Elong)** : Coordinateur régional du PDM, Afrique de l'ouest et du centre, Cotonou, Benin, dans aménagement du territoire, intégration régionale, et décentralisation : compte rendu des débats de l'atelier régional de Cotonou, 23-24 octobre 2000.
- 17. MEAGHER K.,** 1996 : « *Le commerce parallèle en Afrique de l'ouest : intégration informelle ou subvention économique* » in Intégration et coopération en Afrique de l'Ouest, Paris Karthala, pp197-222.
- 18. MENDY (Toumany) :** Aménagement du territoire et intégration sous régionale uest-Africain, l'harmattan, 2010, 168pages
- 19. MENGIN J, 1989 :** Guide du développement local, Paris, harmattan, p.
- 20. NOON H., 2001 :** « *Régions et nations* » in Les concepts de la géographie humaine, Paris, Armand Colin, VUEF, 333p.
21. Pélassier (P), Atlas du Sénégal Nouvelle édition.
- 22. PIERMAY J. L.,** 2002 : « *Des confins aux villes frontières : l'innovation à la marge* » communication sur la table ronde sur « Les confins : du handicap à l'innovation » tenue en janvier 2002 dans le cadre des rencontres scientifiques franco- sud-africaine de l'innovation territoriale.
23. Piveteau (Alain) : 2005, Décentralisation et développement local : analyse d'un rapport ambiguë partir du cas sénégalais, texte paru avec de léger différence dans la revue tiers-monde.

- 24. POURTIER R.**, : 2001, L'Afrique Noire, Paris, Hachette, coll. Carré géographique, 256 p.
- 25. Ratzel (F)**, 1987, la géographie politique. Les concepts fondamentaux, Paris, Fayard, 220p.
- 26. Rosière (S)**, 2003, Géographie politique et géopolitique, une grammaire de l'espace politique, Paris, Ellipses, 1ere édition, 320p.
- 27. Rosière (S)**, 2009, « Comprendre l'espace politique » in revue en ligne. Espace politique 2007-1.
- 28. Raufast (Aurore)**, 2004, Diawbé : un marché international à la recherche du développement local, essai de recherche DEA Institut d'étude politique, Pessac, 26pages.
- 29. Renard (J.P.)**, 2002 « la frontière, limite géopolitique majeure mais aussi aire de transition » in limite et discontinuité, col. Dossier des images économiques du monde, PUF, France, pp40-66.
- 30. Stary (Bruno)**, 1997, « De la rente agricole à la rente frontalière : Niablé une petite ville ivoirienne à la frontière du Ghana » in les petites et moyenne villes d'Afrique noire, Paris, Karthala, pp.61-85

Liste de Cartes

Carte 1 : Zonage de la Communauté rurale de Diacounda.....	28
Carte 2 : Répartition spatiale de la population de la Communauté rurale de Diacounda.....	33
Carte 3 : La Communauté rurale de Diacounda.....	34
Carte 4 : Relation frontalière de la Communauté de Diacounda (Sénégal) et la Gambie.....	55

Liste des photos

Photo 1 : Cérémonie de circoncision entre villageois frontaliers de la zone du Bapikoum de Diacounda (Sénégal) et de la Gambie.....	52
--	----

TABLE DES MATIERES

DEDICACES	1
REMERCIEMENTS	2
SOMMAIRE	3
Introduction Générale	4
I. Problématique	9
1. Contexte et justification	9
2. analyse conceptuelle	18
3. Objectif de l"étude	22
a. Objectif général	22
b. Objectifs spécifiques	22
4. Hypothèse.....	22
Les hypothèses de notre étude portent sur ces différents points :	22
II. Méthodologie.....	23
1. La revue documentaire.....	23
2. Projet d"enquête.....	25
2. 1 Enquête quantitative	25
a. Enquête exploratoire	25
b. Enquête approfondie	26
2.2 : Enquête qualitative	29
2.3 : Traitement des informations	29
2.4 : les difficultés rencontrées.....	29
III. Présentation de la communauté rurale de diacounda.....	30
1. L"étude toponymique de la communauté rurale.....	30
a.La zone du Bouaguére.....	35
b. la zone du dioub.....	42

c. la zone du bapikoume.....	43
A- L'accès à l'eau, à l'électricité et au téléphone	45
B- Les infrastructures sanitaires et les équipements sociaux de base	45
IV. Dynamique frontalière, développement local et coopération décentralisée : un facteur d'intégration sous régionale	47
1.Les dynamiques frontalières	47
A.Que comprendre par dynamique frontalière ?.....	47
B. Dynamiques frontalières ou dynamiques d'intégration.....	48
C.Relation entre villages de diacounda en frontalier avec ceux de la Gambie	50
D.Les arts, les sports et la communication au service de relations exceptionnelles.....	51
E.La dynamique des échanges transfrontaliers	53
2. Le développement local	56
a. Le développement local : Origine du concept	56
b. La notion de développement local au Sénégal	57
c. Décentralisation, développement local et les ressources locales	58
3. LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE	60
a. Une notion intégrée par les autorités locales	60
b.La contribution des collectivités locales dans l'intégration sous- régionale : l'exemple de la communauté rurale de Diacounda.....	62
CONCLUSION	67
BIBLIOGRAPHIE	69
TABLE DES MATIERES	73